



SCHÉMA DIRECTEUR

PATRIMOINE HISTORIQUE & COLLECTIONS

2025



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



AVANT-PROPOS



Le schéma directeur du patrimoine historique et des collections de l'Université de Montpellier est le fruit d'un travail collectif mené avec rigueur et engagement par plusieurs directions de l'université, au premier rang desquelles la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique, en étroite collaboration avec la Direction du patrimoine immobilier et le Service commun de documentation.

Inscrit dans le contrat pluriannuel 2021-2026 signé avec l'État, ce schéma a bénéficié dès l'origine du soutien affirmé de nos partenaires institutionnels, notamment la Présidente de la Région Occitanie et le Maire-Président de la Métropole de Montpellier, dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Il constitue, en outre, un outil essentiel pour l'élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de notre établissement.

Ce schéma directeur répond à plusieurs enjeux majeurs :

- Rendre accessible ce patrimoine exceptionnel à l'ensemble de la communauté universitaire, aux publics scolaires mais aussi au grand public.

Présente sur cinq départements de la Région Occitanie, notamment grâce à la Faculté d'éducation et à la Faculté de médecine Montpellier-Nîmes, l'Université de Montpellier bénéficie d'un ancrage territorial fort. Cette proximité avec les citoyens est un levier précieux pour valoriser un patrimoine d'une richesse remarquable et pourtant méconnu.

- Optimiser les ressources notamment humaines déjà mobilisées au sein de l'université et faire émerger une vision d'ensemble cohérente de la gestion du patrimoine historique et des collections.

Ces ambitions s'accompagnent naturellement de besoins en financement et en moyens, que nous souhaitons construire avec nos partenaires, dans la continuité de collaborations déjà fructueuses.

Le patrimoine historique et les collections de l'Université de Montpellier sont une source de fierté pour notre communauté et participent pleinement à son rayonnement. Porter un tel projet, c'est renforcer une dynamique collective déjà à l'œuvre.

Dans un contexte où les repères et les valeurs républicaines sont parfois fragilisés, revenir aux fondements de notre histoire pour mieux les transmettre est un acte fort. C'est ainsi que l'Université de Montpellier continuera d'affirmer son rôle fondamental dans la diffusion des savoirs auprès de toutes et tous.

Philippe Augé

Président de l'Université de Montpellier

INTRODUCTION	11
--------------------	----

1^{ÈRE} PARTIE

« L'AVENIR DEPUIS 1220 », VALORISER LE PASSÉ POUR CONSTRUIRE LE FUTUR

I. L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER : HÉRITAGES ET PATRIMOINES	14
---	----

A. UNE PRISE DE CONSCIENCE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : LA REDÉCOUVERTE DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE	14
B. LES ENJEUX D'UNE UNIVERSITÉ HISTORIQUE	14
C. L'HÉRITAGE DE LA FUSION	15

II. PANORAMA DES PATRIMOINES DE L'UNIVERSITÉ	16
--	----

A. LA FACULTÉ DE MÉDECINE	16
1. Le Bâtiment historique de la Faculté de médecine	16
2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives	16
3. Les collections anatomiques	17
4. Le musée Atger	18
5. Le patrimoine mobilier	18
6. Le Jardin des Plantes	20
B. LA FACULTÉ DES SCIENCES	20
1. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives	21
2. Les collections	22
C. LA FACULTÉ DE PHARMACIE	25
1. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives	25
2. Le Droguier	25
3. Le musée Albert Ciurana	26
D. LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE	26
1. Le patrimoine bâti	26
2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives	26
3. Le patrimoine mobilier	27
E. LA FACULTÉ D'ÉDUCATION	27
1. Les fonds documentaires du CEDRHE et les archives	27
2. Le patrimoine mobilier	28

F. LA STATION MÉDITERRANÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL (SMEL)	28
1. Le patrimoine bâti	28
2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives	29
3. Le patrimoine mobilier	29
G. PATRIMOINES TRANSVERSAUX : LE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LE 1 % ARTISTIQUE	30
1. PATSTEC	30
2. Le 1 % artistique	30
III. DEUX DIRECTIONS CENTRALES DE L'UNIVERSITÉ POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER	31
A. LA DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER (DPI)	31
B. LA DIRECTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE (DCSPH)	33
1. Le Service du patrimoine historique (SPH)	33
2. Le Service des collections patrimoniales documentaires (SCPD)	34
3. Le Service des archives historiques, scientifiques et administratives (SAHSA)	35
4. Les deux services de culture scientifique	36
IV. PRÉSERVATION ET VALORISATION DES PATRIMOINES DE L'UM : ATOUTS ET POINTS À AMÉLIORER	36
A. DES SUPPORTS ET OUTILS DE GESTION DES COLLECTIONS À AMÉLIORER	36
1. Des espaces de réserves à rationaliser et à pérenniser	36
2. Une connaissance encore incomplète des collections et de leur histoire	38
3. Une informatisation inégale ou partielle des fonds	38
4. Un accroissement non programmé des fonds	40
B. DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION MAL CONNUES, UNE OFFRE DIVERSIFIÉE MAIS PAS TOUJOURS VISIBLE ET COORDONNÉE	41
1. Les liens existants entre les collections, l'enseignement et la recherche	41
2. Les événements de culture scientifique très dynamiques mais insuffisamment connectés aux collections	42
3. Les expositions permanentes ou temporaires à étoffer	43
4. Poursuivre la dynamique des grands rendez-vous patrimoniaux : Journées européennes du Patrimoine et Rendez-vous au jardin	48
5. La place actuelle des scolaires : des partenariats et des outils de qualité mais des possibilités d'accueil inégales	48
6. Renforcer la politique des publications	49

C. UNE DIRECTION OUVERTE SUR LES PARTENARIATS	50
1. Les partenariats institutionnels dans le domaine de la valorisation du patrimoine	50
2. Les partenaires dans le domaine de la conservation et de la sécurité des biens.....	50
3. Les réseaux de culture scientifique	51

2^E PARTIE

LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES COLLECTIONS : RENDRE ACCESSIBLE LES SCIENCES ET LEUR HISTOIRE À TOUS LES PUBLICS

I. DE L'UTILITÉ DE LA COORDINATION D'UNE POLITIQUE DE VALORISATION PATRIMONIALE À L'UM	54
A. QUATRE BONNES RAISONS DE PORTER CETTE POLITIQUE AU SEIN DE L'UM	54
1. S'inscrire dans la politique nationale en faveur d'une ouverture des établissements supérieurs sur la société : SAPS (Science avec et pour la société), une mission citoyenne	54
2. Tirer parti d'une particularité montpelliéraine : l'absence d'équipements culturels sur la thématique des sciences	54
a) Un ancien muséum municipal ?	54
b) Des projets de musées inaboutis (Agropolis, MuseUM)	55
c) Quels équipements relatifs aux sciences aujourd'hui sur le territoire ?	55
3. Tirer parti de la richesse du patrimoine historique de l'UM pour mieux accueillir les publics et faire rayonner l'établissement	55
a) L'emplacement privilégié du patrimoine bâti historique de l'UM (jardins et cœur de ville)	55
b) Des collections remarquables conservées in situ	56
4. Tirer parti de l'expertise des collections ad hoc	56
B. L'ANCRAGE DE L'ÉTABLISSEMENT DANS UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET SCIENTIFIQUE FORT	57
1. Le rôle clé de la Région : les actions stratégiques dans le domaine de l'enseignement supérieur.....	57
2. Le rôle de la ville et de la métropole de Montpellier : une opportunité pour continuer de valoriser et promouvoir le patrimoine et les sciences	57
a) L'implication de la Métropole en faveur du patrimoine historique	57
b) Une forte dynamique dans le domaine de la culture scientifique grâce au réseau des médiathèques	58
3. Les autres partenariats scientifiques et culturels existant entre l'UM et les acteurs du territoire	58

II. ForUM : UN PROJET POUR LES COLLECTIONS ET LES BÂTIMENTS	59
A. LE CONCEPT D'ENSEMBLE	59
B. L'INSTITUT DE BOTANIQUE : PORTE D'ENTRÉE PHYSIQUE ET CONCEPTUEL SUR L'HISTOIRE DES COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER AVEC UNE DOMINANTE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.....	60
1. Le parcours muséographique	60
a) Visualiser dans le temps et dans l'espace l'histoire des collections universitaires UM	60
b) Un parcours des collections qui conjuguera démarche épistémologique et démarche historique	61
2. Pérenniser des espaces de réserves pour déployer ce parcours	62
3. Quelle priorisation des opérations ?	62
C. LE JARDIN DES PLANTES ET LE BÂTIMENT DE L'INTENDANCE : HISTOIRE ET ILLUSTRATION DES SCIENCES LIÉES À LA BOTANIQUE ET SES USAGES	63
1. L'offre d'accessibilité et de valorisation patrimoniale des publics dans l'enceinte du jardin	63
2. L'offre muséographique pour le Bâtiment de l'Intendance.....	63
a) L'espace d'interprétation	63
b) les ateliers pédagogiques et de médiation scientifique	64
c) La séminothèque et la carpothèque	65
3. Quelle priorisation des opérations ?	65
D. LE BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE : PORTE D'ENTRÉE VERS L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL UNIVERSITAIRE À MONTPELLIER À TRAVERS LES ARCHIVES, LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE ET MOBILIER	66
1. Faire émerger le périmètre de valorisation UNESCO	67
a) La salle de lecture	67
b) Des espaces techniques adéquats	67
c) la salle Barthez : présentation d'un florilège du patrimoine documentaire	67
d) Le Cabinet d'arts graphiques Xavier Atger retrouvé	67
2. Achèvement du périmètre UNESCO et articulation avec la feuille de route relative aux Archives historiques de la Faculté de médecine.....	68
a) La finalisation des travaux des magasins	68
b) Le projet pour les archives : réserves, consultation, salles de travail	69
c) Espaces techniques mutualisés Bibliothèque et Archives	69
3. Vers une bibliothèque patrimoniale	69
4. La création d'un pôle de valorisation des collections anatomiques	70
5. Le parcours monumental : à la découverte de l'histoire et de l'architecture du Bâtiment historique	71

III. LE RAYONNEMENT DU PROJET SUR TOUS LES SITES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER	72
A. DES INITIATIVES DANS ET HORS LES MURS SUR LE CAMPUS TRIOLET	72
B. LA RÉOUVERTURE DU MUSÉE CIURANA À LA FACULTÉ DE PHARMACIE	72
C. DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ANIMATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE	72
D. LA POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION	73
E. LES 150 ANS DE LA STATION DE SÈTE : POINT D'ORGUE DE LA VALORISATION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE	73
IV. FAIRE REDÉCOUVRIR LA RICHESSE DES COLLECTIONS : L'OFFRE POUR LES PUBLICS	73
A. UN CIRCUIT AUTOUR DES SCIENCES ET DES PATRIMOINES MONTPELLIÉRAINS AU CŒUR DE LA CITÉ : L'ARTICULATION ENTRE LES TROIS SITES	73
B. CRÉER DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ET DE QUALITÉ	74
1. La programmation d'expositions temporaires pour tous les publics	75
2. Stimuler la recherche	76
3. Une programmation élargie ludique et festive	76
C. DÉVELOPPER DES OUTILS DE VISITE	76
1. Renforcer la signalétique existante	77
2. Élaborer une plaquette de visite unifiée.....	77
3. Donner une place pertinente au multimédia	78
D. UNE OFFRE CONCERTÉE ET DIVERSIFIÉE À DESTINATION DES SCOLAIRES	78
1. La création de supports pour des visites en autonomie	78
2. L'élaboration d'ateliers	78
V. MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR : COMMENT FONCTIONNER ?	81
A. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION	81
B. POUR QUEL BUDGET CIBLE ?.....	81
ANNEXES	83
GLOSSAIRE	84

INTRODUCTION

L'Université de Montpellier est une université pluridisciplinaire de premier plan, forte de 17 UFR, écoles et instituts, accueillant plus de 54 000 étudiantes et étudiants et mobilisant plus de 5 000 personnels. Elle occupe une place majeure dans le paysage universitaire français et international, reconnue pour l'excellence de sa formation, de sa recherche et de sa capacité d'innovation, dans des domaines scientifiques en lien direct avec les grands défis contemporains, parmi lesquels la sécurité alimentaire, la santé humaine et la protection de l'environnement.

Fidèle à ses missions de service public, l'Université de Montpellier s'engage pleinement dans la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique, contribuant ainsi à renforcer son ancrage territorial. Dans cette dynamique, la mise en valeur du patrimoine historique et des collections constitue un enjeu stratégique, tant pour la transmission des savoirs que pour le rayonnement de l'établissement auprès d'un large public réparti sur un vaste territoire.

Le schéma directeur du patrimoine historique et des collections s'inscrit dans cette ambition. Il s'inspire de la méthodologie du Projet Scientifique et Culturel (PSC) des Musées de France, tel que défini par la loi du 4 janvier 2002. Ce document repose sur deux piliers :

1. Un diagnostic approfondi : il dresse un état des lieux critique des pratiques actuelles de préservation et de valorisation du patrimoine au sein de l'université.
2. Une planification stratégique : à partir de ce diagnostic, il définit les orientations et les actions à mener sur les cinq prochaines années pour une gestion cohérente, durable et partagée du patrimoine.

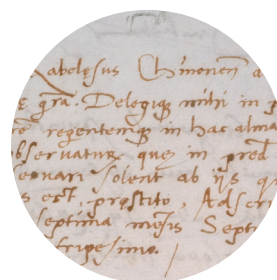
Dans un premier temps, le schéma vise à recenser les différents patrimoines (bâti, mobiliers, scientifiques, documentaires, etc.), à identifier leurs principaux producteurs et à proposer des axes directeurs pour une gestion raisonnée.

Face à la diversité et à l'hétérogénéité des données disponibles, le périmètre retenu — en concertation avec la Direction du patrimoine immobilier — se concentre, pour la partie immobilière, sur les bâtiments classés ou inscrits, ou présentant un intérêt historique et architectural avéré, comme la Station méditerranéenne de l'environnement littoral (SMEL) de Sète.

Concernant les collections, l'analyse s'appuie principalement sur les fonds placés sous la responsabilité directe de la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH), ou en cogestion avec les UFR, écoles et instituts. Les collections issues des structures de recherche ont également été intégrées lorsque cela s'avérait pertinent.

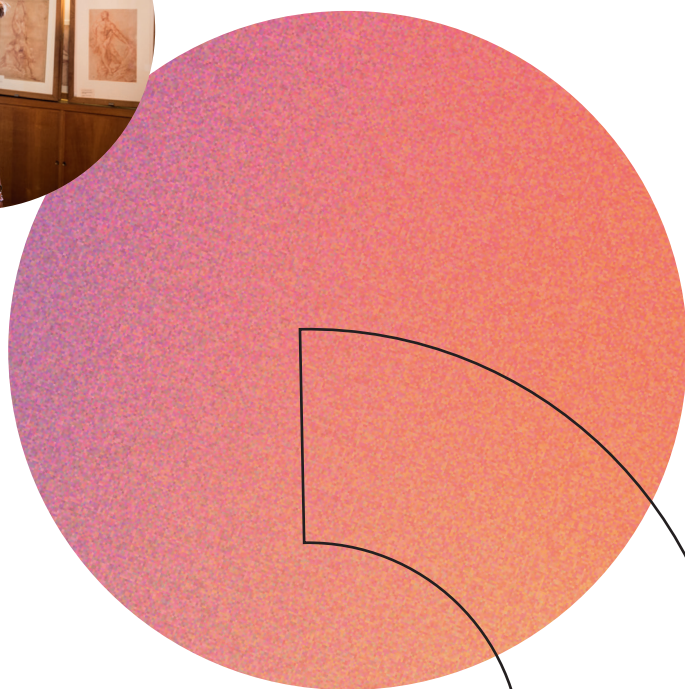
La seconde partie du document présente un projet inédit de valorisation des collections : ForUM. Ce projet ambitieux définit un nouveau périmètre de présentation des collections universitaires, articulé autour de quatre sites emblématiques : l'Institut de botanique, le Jardin des Plantes, le bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes et le Bâtiment historique de la Faculté de médecine, situés à proximité du site de la Faculté de droit et de science politique en centre-ville.

Situé en cœur de ville, ForUM se veut un véritable carrefour des savoirs, à l'intersection des sciences, de la médecine, de la botanique, du droit et de leur histoire. À terme, les visiteurs pourront parcourir des espaces muséographiques interconnectés, découvrant ainsi la richesse patrimoniale exceptionnelle de l'Université de Montpellier.



1^{ÈRE} PARTIE

« L'AVENIR DEPUIS 1220 », VALORISER LE PASSÉ
POUR CONSTRUIRE LE FUTUR



I. L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER : HÉRITAGES ET PATRIMOINES

A. UNE PRISE DE CONSCIENCE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : LA REDÉCOUVERTE DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE

Souvent ignoré, le patrimoine scientifique des universités recèle pourtant une richesse inestimable et d'un intérêt historique majeur. Comme le souligne Marta Lourenço, chercheuse au musée des Sciences de Lisbonne et spécialiste du patrimoine universitaire, il est désormais essentiel que ce patrimoine soit reconnu par les chercheurs et les étudiants, et accessible au grand public.

Avec l'évolution des pratiques pédagogiques et scientifiques, de nombreux instruments et collections deviennent obsolètes et sont remplacés par d'autres outils ou techniques. Il a fallu attendre les années 1980 pour que des associations se mobilisent pour préserver ces témoins matériels de l'histoire universitaire. Cette dynamique aboutit en avril 2000 à la Déclaration de Halle et à la création du réseau Universeum – Patrimoine académique et universités – qui vise à favoriser le partage de connaissances et d'expériences pour améliorer l'accès aux collections universitaires.

« Les collections des plus anciennes universités européennes témoignent du rôle fondamental de l'université dans la construction de notre identité culturelle. En valorisant ce patrimoine commun, nos établissements affirment leur volonté de le rendre accessible à un large public. » (*Déclaration de Halle, avril 2000*)

Dans la continuité de cette initiative, le Comité international des musées et collections universitaires (UMAC) est fondé en 2001 au sein de l'ICOM. Ce réseau regroupe des professionnels chargés de la gestion des fonds universitaires, incluant herbiers et jardins botaniques.

L'Université de Montpellier, forte d'un héritage pluriséculaire, s'inscrit pleinement dans cette dynamique européenne de valorisation du patrimoine universitaire. Elle doit répondre à la fois aux exigences de gestion de ses nombreuses collections anciennes mais aussi aux enjeux spécifiques aux établissements dits « historiques », dont le patrimoine matériel et immatériel soulève des défis particuliers.

B. LES ENJEUX D'UNE UNIVERSITÉ HISTORIQUE

Au Moyen Âge, l'université se définit comme une structure juridique et intellectuelle regroupant enseignants et étudiants autour d'un même cadre organisationnel. Ce modèle se diffuse dans toute l'Europe, faisant de l'université l'une des institutions les plus durables de l'Occident chrétien médiéval. Des villes comme Paris, Montpellier, Padoue ou Salamanque fondent alors des universités dont la renommée perdure jusqu'à aujourd'hui.

Une université historique désigne ainsi un établissement d'enseignement supérieur doté d'une longue tradition et d'un patrimoine significatif. À la croisée de la tradition et de la modernité, ces institutions doivent relever un défi majeur : préserver leur patrimoine tout en répondant aux exigences contemporaines de formation et de recherche.

Or, les financements publics européens sont principalement alloués en fonction de la production académique, sans prendre en compte les besoins liés à la conservation du patrimoine bâti, des collections ou des musées. Ainsi, une université fondée en 1350 reçoit les mêmes dotations qu'une université créée en 1985, alors que les coûts de préservation

vation ne sont pas comparables. C'est d'autant plus dommageable que ce patrimoine constitue un puissant vecteur d'identité institutionnelle, renforçant le sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel. Nourrissant la continuité d'une pensée complexe et cohérente sur le temps long, il représente également un levier culturel essentiel pour construire une communauté académique singulière et soudée. Autrement dit, ce qui peut apparaître comme une contrainte est en réalité une force, à condition de disposer des moyens nécessaires à sa valorisation.

Depuis le début des années 2000, l'Université de Montpellier accorde une attention croissante à son patrimoine historique. Cela se traduit notamment par les premières campagnes de classement au titre des Monuments Historiques : en 2004 pour le Bâtiment historique de la Faculté de médecine et ses collections anatomiques (Montpellier 1), puis à partir de 2006 pour certains instruments scientifiques de la Faculté des sciences (Montpellier 2).

C. L'HÉRITAGE DE LA FUSION

Une nouvelle page de l'histoire commune des Universités Montpellier 1 (UM1) et Montpellier 2 (UM2) s'ouvre avec le lancement du processus de fusion en septembre 2012, aboutissant à la création de l'Université de Montpellier le 1^{er} janvier 2015.

Dans le domaine de la gestion du patrimoine historique, la fusion a permis de réunir des compétences complémentaires et d'harmoniser les pratiques. Alors que Montpellier 2 mettait l'accent sur l'inventaire, le conditionnement des collections, ou encore le rôle de ces dernières dans l'enseignement et la recherche, Montpellier 1 consacrait une large part des initiatives à la restauration et à la valorisation du patrimoine bâti et des collections à travers des expositions et un accueil régulier du grand public, notamment lors des Journées européennes du patrimoine.

La Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH), créée dans ce contexte de fusion, constitue une originalité dans le paysage universitaire français, renforcée par la présence de deux conservateurs du patrimoine, profils rares au sein des universités.

Un autre atout issu de la fusion est le maintien dans une seule direction des missions de préservation du patrimoine historique et de médiation scientifique.

En effet, l'ex-UM2 s'était dotée de médiateurs scientifiques, sur le modèle des Centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI). Au moment de la fusion en 2015, cette mission est consolidée par la création d'un service de culture scientifique, qui s'est déployé sur deux services depuis 2021, le premier étant dédié à la réalisation de projets innovants et à la formation en médiation scientifique, et le second, en charge de l'événementiel et de la diffusion des savoirs d'autre part.

II. PANORAMA DES PATRIMOINES DE L'UNIVERSITÉ¹

Le patrimoine historique et les collections de l'Université de Montpellier incarnent la richesse de son histoire et la diversité de son implantation multisites.

A. LA FACULTÉ DE MÉDECINE

La Faculté de médecine de Montpellier est la plus ancienne école universitaire de médecine du monde. L'enseignement médical se développe tout au long du XII^{ème} siècle à Montpellier, située au carrefour des traditions médicales arabes, juives et chrétiennes, avant d'être structuré juridiquement en université le 17 août 1220, avec la venue du cardinal Conrad d'Urach, légat du pape Honorius III, qui concède à l'*universitas medicorum* ses premiers statuts officiels.

Depuis plus de huit siècles, l'enseignement médical s'y poursuit sans interruption, nourri par une tradition humaniste qui place la compréhension globale de l'être humain au cœur de sa démarche. Cette richesse historique se reflète dans les remarquables collections patrimoniales constituées au fil du temps, ainsi que dans les vestiges architecturaux disséminés dans le centre historique de Montpellier : le collège des Douze Médecins (ou collège de Mende), le collège de Gérone, ou encore l'actuelle Panacée, anciennement École royale de médecine puis Faculté de pharmacie.

1. Le Bâtiment historique de la Faculté de médecine

Le Bâtiment historique de la Faculté de médecine de Montpellier, classé Monument historique en 2004, occupe l'ancien collège Saint-Benoît-Saint-Germain, fondé au XIV^{ème} siècle par le pape Urbain V. Transformé au fil des siècles — palais épiscopal au XVI^{ème} siècle, puis lieu d'enseignement médical depuis la période révolutionnaire — il s'enrichit au XIX^{ème} siècle d'un théâtre d'anatomie néoclassique et du conservatoire d'anatomie. Ce lieu emblématique incarne l'héritage médical et architectural de l'Université de Montpellier.

2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives

Les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque universitaire historique de médecine de Montpellier (BUHM), pour certains issus de confiscations révolutionnaires, représentent 5 000 mètres linéaires pour 41 000 ouvrages et comptent parmi les plus prestigieux de la ville. Ils rassemblent environ 1 000 manuscrits, dont deux tiers médiévaux, couvrant tous les domaines du savoir : médecine (Hippocrate, Galien, Avicenne, Gui de Chauliac), littérature (Perceval, *Roman de la Rose*, Dante, Pétrarque), textes religieux (Bibles, Corans, bréviaires), musique (Tonaire de Saint Bénigne, Chansonnier de Montpellier), et bien d'autres.

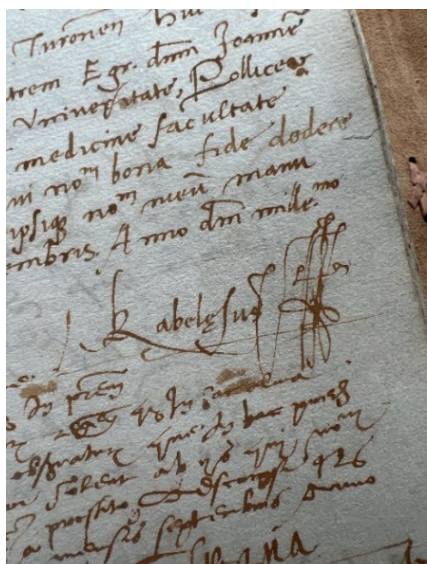
¹ Le présent panorama emprunte l'essentiel des historiques et descriptifs aux différents sites internet dédiés. Cf. <https://www.umontpellier.fr/universite/composantes>. Cf. Annexe 1 : Cartographie des collections. Il faut se référer, en outre, à Hélène Palouzié (Dir.), *Du savoir à la lumière. Les collections des universités montpelliéraines*, coll. Duo, Drac Languedoc-Roussillon, 2014.



Parmi les pièces remarquables figurent 59 manuscrits carolingiens dont un *Psautier* de 780, un portulan du XVI^{ème} siècle, une correspondance de Christine de Suède (XVII^{ème} siècle), et des cours de médecine du XVIII^{ème} siècle. Cette diversité exceptionnelle fait de cette collection un trésor unique au sein de l'Université.

Les collections imprimées sont tout aussi riches : 300 incunables, des centaines de milliers de volumes du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, et des fonds spécialisés issus de dons. Elles incarnent une vision encyclopédique du savoir, conçues comme une « bibliothèque de l'honnête homme ».

Page enluminée extraite de Gui de CHAULIAC (circa 1290 - 1368), La Grande chirurgie, XIV^{ème} siècle



Registre des matricules (S19), Archives anciennes de la Faculté de médecine, XVI^{ème} siècle, extrait avec la signature de Rabelais

Les archives de la Faculté de médecine de Montpellier se divisent en deux grands ensembles :

Le fonds ancien (XIII^{ème}-XVIII^{ème} siècles), classé et inventorié par l'archiviste-paléographe Joseph Calmette entre 1903 et 1908. **Le fonds moderne (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)** qui comprend de nombreux registres (immatriculations, examens, thèses), des documents administratifs (série 1MED, 1794-1981), des documents liés à l'enseignement (série 2MED, 1739-1982), ou encore des affiches (1FiMED, 1862-1985). Il fait actuellement l'objet d'un traitement fondamental en vue d'une demande de dérogation à l'obligation de versement des archives définitives de la Faculté de médecine aux Archives départementales.

La consultation de ces fonds est encadrée par les règles des archives publiques et la législation sur la réutilisation des données.

3. Les collections anatomiques

En 1795, l'école de santé, future Faculté de médecine (à partir de 1808), s'installe dans l'ancien palais épiscopal. En corollaire, un cabinet d'anatomie et d'histoire naturelle est créé en tant qu'outil pédagogique pour les étudiants.

Dès 1798, les étudiants doivent présenter une pièce anatomique réelle ou artificielle pour valider leurs examens, pièce par la suite déposée au cabinet d'anatomie. Les conservateurs, professeurs et prosecteurs contribuent également à l'enrichissement des collec-

tions. Pour conserver ce matériel d'étude, une aile supplémentaire du bâtiment est édifée au XIX^{ème} siècle dans laquelle est inauguré le conservatoire d'anatomie en 1852.

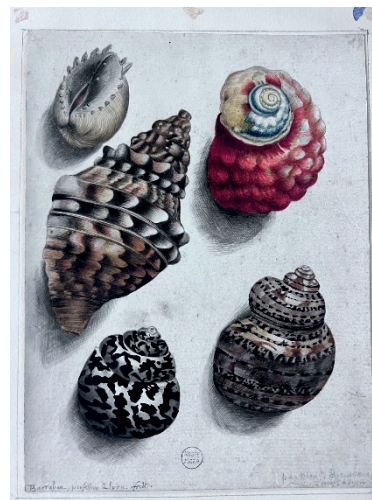
Aujourd'hui, plus de 5 000 pièces du XIX^{ème} et du début XX^{ème} siècles sont exposées : réelles (sèches ou en fluides) et artificielles (injections-corrosions, moulages, sculptures) relevant de l'anatomie normale, comparée, et pathologique. D'autres domaines sont présents, comme la paléontologie, l'archéologie et la conchyliologie, permettant aux étudiants de s'ouvrir à des connaissances plus larges.



Conservatoire d'anatomie de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier, classé au titre des Monuments historiques

À cet ensemble remarquable s'est ajouté récemment celui des anciens musées Delmas-Orfila-Rouvière, conservés à l'origine à l'Université de Paris-Cité et donnés à l'Université de Montpellier en 2012. Il s'agit d'un fonds d'environ 7 500 pièces d'anatomie destinées pour la majeure partie à un public universitaire, mais comprenant également une collection particulière, celle de l'ancien musée forain du docteur Spitzner qui présente entre autres certaines sculptures en cire spectaculaires. Une sélection représentative du fonds parisien est présentée depuis 2014 dans une salle aménagée à cet effet.

4. Le musée Atger



Exemples de dessins issus du fonds de la collection Xavier Atger de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier

Le musée Atger, situé au cœur du Bâtiment historique de la Faculté de médecine de l'Université Montpellier, est le plus ancien musée de la ville. Il doit son existence à Xavier Atger (1758–1833), amateur éclairé et collectionneur d'œuvres d'art. En contact avec les médecins vitalistes montpelliérains de l'époque des Lumières, qui entretenaient une pensée globale de la médecine inspirée d'Hippocrate, Atger fit don de sa collection dans un esprit humaniste, souhaitant offrir aux étudiants en médecine un accès à l'art et leur permettre d'exercer leur esprit d'observation.

Le musée conserve environ 1 000 dessins et 5 000 estampes, représentant un panorama de l'art européen du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, et couvrant un large éventail de thèmes et de techniques. Y figurent des grands noms des écoles française (Philippe de Champaigne, Fragonard, Hubert Robert), italienne (Carrache, le Guerchin, Tiepolo) et flamande (Rubens, Jordaens, Van Dyck). En 2017, la donation de 81 dessins de Colette Richarme a enrichi la collection et créé une ouverture vers l'art contemporain.

5. Le patrimoine mobilier

Près de 300 peintures et sculptures témoignent des grands événements et personnages qui ont marqué l'histoire de la Faculté de médecine et de l'Université. Parmi eux, on trouve plus de 230 portraits peints de professeurs, protégés au titre des Monuments Historiques, auxquels s'ajoutent des bustes et des tableaux d'ornement réalisés par des peintres locaux de renom tels que Charles-François Matet (1791-1870), Édouard Marsal (1845-1929) ou Max Leenhardt (1853-1941).

La masse de cérémonie de la Faculté de médecine fait en outre partie de ses objets emblématiques. Dénommée bâton d'Esculape, elle a été fabriquée en 1804 par l'orfèvre Jean-Baptiste-Claude Odier afin de recréer la masse fondue à la Révolution, issue de l'usage concédé par le roi Jean II le Bon en 1350. Elle est encore utilisée actuellement lors des cérémonies officielles.

6. Le Jardin des Plantes²



Serre Martins du Jardin des Plantes de Montpellier, 2024

Le Jardin des Plantes de Montpellier, fondé en 1593 par Richer de Belleval, est le plus ancien jardin botanique de France. Étroitement lié à la Faculté de médecine depuis plus de quatre siècles, il trouve ses origines dans le développement de la botanique scientifique entre les XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles, sous l'impulsion de figures comme Guillaume Rondelet, qui officialise l'herborisation en 1550. L'originalité du jardin montpellierain tient notamment au fait que les plantes y sont répertoriées dès l'origine selon leurs propriétés naturelles plutôt que médicinales : il est ainsi considéré comme un outil scientifique et pédagogique d'étude des plantes, mais aussi de la nature et du climat.

Le jardin connaît un nouvel essor au XIX^{ème} siècle grâce à des botanistes comme Broussonet, Candolle et Raffeneau-Delile. Il s'enrichit alors d'une orangerie (1804) et s'étend progressivement jusqu'à atteindre 4,5 hectares, permettant l'augmentation du nombre d'espèces cultivées. Le Jardin a accueilli de nombreux naturalistes de renom, tels que Tournefort, Commerson ou Quoy, et juxte depuis 1889 l'Institut de botanique, fondé par Charles Flahault.

B. LA FACULTÉ DES SCIENCES³

La Faculté des sciences de Montpellier, créée en 1809, reçoit en 1812 un ensemble de collections scientifiques issues des confiscations révolutionnaires, dont celles de la prestigieuse Société Royale des Sciences de Montpellier. Ces collections, comprenant des ouvrages, des échantillons et des instruments scientifiques, se sont enrichies au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et sont aujourd'hui conservées sur le campus Triolet et à l'Institut de botanique. Ce bâtiment, créé en 1889-90 à l'initiative de Charles Martins, rénové et agrandi à partir de 1950, a réuni dès l'origine les herbiers des Facultés de médecine, de sciences et de pharmacie de Montpellier.

² Daniel-Marie Jarry (Dir.), Le Jardin des Plantes de Montpellier, coll. Duo, Drac Occitanie, 2018.

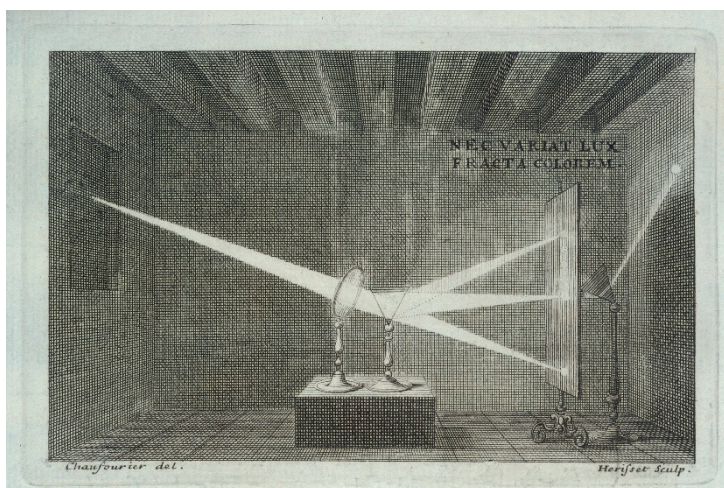
³ Noémie Aumasson-Miralles, Flore César, Nicolas Chevassus-au-Louis, sous la Direction de Luc Gomel, De la Faculté des sciences à l'Université Montpellier 2, les sciences et techniques en mouvement, Montpellier, 2014.

1. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives

La bibliothèque universitaire des sciences conserve aujourd'hui un riche fonds patrimonial de 21 600 titres sur 2 000 mètres linéaires, incluant :

- des imprimés anciens (le plus ancien datant de 1543),
- des périodiques dès le XVIII^{ème} siècle,
- des thèses (depuis 1842),
- des fonds iconographiques (photothèque Flahault) et cartographiques.

Toutes les disciplines scientifiques y sont représentées, avec une richesse particulière en botanique et zoologie. Le fonds s'est enrichi au fil du temps grâce à des legs (Dunal, Gergonne, Girard...) et à l'intégration de bibliothèques spécialisées (Station méditerranéenne de l'environnement littoral de Sète, Institut de botanique, fonds Le Houerrou...).



Newton, *Traité d'optique...*, 1722. BU Sciences, 10091

Les archives historiques de la Faculté des sciences, ayant été à l'origine de l'Université Montpellier 2, ainsi qu'une partie des archives historiques de l'Institut de botanique, ont été versées aux Archives départementales de l'Hérault (AD 34) entre 2013 et 2018⁴. Une cartographie des archives historiques non encore versées est en cours de réalisation, et le versement des archives de Joël Mathez, ancien directeur de l'Herbier, est en préparation.

⁴ Cf. Archives UM2 – Faculté des sciences :

https://archives-pierresvives.herault.fr/archives/fonds/FRAD034_M_000054/view:fonds/n:34

Archives Institut de botanique :

https://archives-pierresvives.herault.fr/archives/fonds/FRAD034_M_000324/view:fonds/n:34

2. Les collections

La collection d'astronomie de l'Université de Montpellier comprend plus de 200 instruments scientifiques, dont 56 sont classés Monuments historiques.

Les pièces les plus anciennes proviennent de la Société royale des sciences de Montpellier, dissoute en 1793, qui menait ses observations depuis la tour de la Babote. Au fil des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la faculté enrichit sa collection pour répondre aux besoins de l'enseignement et de la recherche, notamment avec des instruments utilisés dans les expériences de comètes artificielles dans les années 1960. Ces équipements ont été installés dans des lieux emblématiques comme l'Arc de triomphe, le pavillon d'astronomie du Jardin des Plantes (construit en 1879), et aujourd'hui sur le campus Triolet.



Outil de recherche aussi bien qu'outil patrimonial, **l'Herbier MPU** comprend environ 3 millions d'échantillons, mousses, algues, lichens et champignons compris, ainsi que des fonds documentaires variés (carnet de récoltes, publications scientifiques, iconographie...). Les plus anciennes planches remonteraient à l'herbier de Richer de Belleval (XVI^{ème} siècle). Chaque année, de nouvelles acquisitions viennent enrichir le fonds universitaire, renforçant un peu plus son intérêt scientifique et patrimonial.

Herbier de Meade du XVII^{ème} siècle classé Monument historique

La collection d'ethnologie regroupe plus de 120 objets donnés au XIX^{ème} siècle à la Faculté des sciences par l'officier de marine Auguste Bérard (1796–1852) entre 1840 et 1846. Issu d'une famille de scientifiques montpelliérains, Bérard participe à trois grandes expéditions autour du monde à bord de l'*Uranie*, de la *Coquille* et du *Rhin*, au cours desquelles il collecte des spécimens naturels et des objets ethnographiques.

Ces derniers, principalement originaires d'Océanie, d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord, témoignent de la diversité culturelle, notamment kanak, papoue et maorie. Inscrite au titre des Monuments historiques, la collection comprend des parures, des sculptures, des armes, des instruments de musique et du mobilier.

Sculpture en bois, Nouvelle-Zélande, collectée en 1844 lors de l'expédition du Rhin, don Bérard 1846, collection d'ethnologie de la Faculté des sciences



Le fonds d'iconographie scientifique regroupe un ensemble remarquable de planches pédagogiques et de dessins scientifiques réalisés ou acquis depuis le début du XIX^{ème} siècle. Ces illustrations, utilisées dans l'enseignement de disciplines comme l'anatomie, la botanique, la paléontologie ou la géologie, proviennent de grands éditeurs (Deyrolle, Audouin) ou ont été créées par des artistes, des professeurs ou des étudiants. Parmi les fonds les plus prestigieux figure la collection des **vélins de Node-Véran** (1809–1851), composée de 978 planches botaniques, dont une grande partie sur parchemin. Réalisées à l'initiative d'Augustin-Pyramus de Candolle, ces œuvres sont d'une qualité scientifique et artistique exceptionnelle. Certaines planches représentent des types nomenclaturaux, échantillons de référence pour la classification des espèces. La collection est classée Monument historique depuis 2012 et a fait l'objet d'une campagne de numérisation en 2020.



Un autre ensemble notable est celui de ***l'Iconographie des champignons de Montpellier*** d'Alire Raffeneau-Delile, composé de 7 tomes comprenant planches, croquis et feuillets manuscrits répartis en 334 dossiers classés par espèces de champignons⁵.

Verbascum speciosum, Portfolio n°7, n°598, 1824, aquarelle sur vélin de la collection Toussaint-François Node-Véran (1773-1852), fonds de la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier, classé MH le 27/07/2012

La collection de physique comprend environ 300 instruments couvrant des domaines comme l'optique, l'électricité ou l'acoustique. Les premiers objets, issus des saisies révolutionnaires, sont déposés à la Faculté des sciences en 1811. La collection s'est ensuite enrichie grâce aux professeurs de la chaire de physique, qui ont acquis des instruments pour les travaux pratiques des étudiants.

Dès 1809, Montpellier est l'une des rares facultés des sciences françaises à disposer d'une chaire de **minéralogie**. En plus des premiers spécimens déposés par la ville, les professeurs complètent la collection par échanges, dons et achats. Les étudiants sont également mis à contribution en collectant des échantillons durant les travaux pratiques sur le terrain. Toutes ces démarches ont permis de réunir un grand fonds représentatif des gisements d'Occitanie et plus largement de France. Aujourd'hui, elle compte environ 3 000 échantillons, dont 500 sont encore utilisés pour l'enseignement.

Microscope, vers 1850, collection d'instrumentation scientifique de la Faculté des sciences



⁵ Ce fonds, ainsi que celui de M.-F. Dunal et les planches de mycologie de Node-Véran, a récemment fait l'objet d'études approfondies et d'une numérisation partielle, notamment grâce à l'implication de chercheurs du CEFE-CNRS et de l'Université de Lille.

Les collections de paléontologie, constituées à partir de la création de la Faculté des sciences en 1809, se distinguent par leur richesse, leur diversité et leur intérêt pédagogique et scientifique.

Elles sont également le témoin précieux de l'histoire de la paléontologie universitaire locale, résultat de fouilles historiques menées dans la région. Le matériel issu de ces gisements anciens, n'existant plus à ce jour, est unique et a livré de nombreux spécimens devenus des références mondiales.

Grâce aux prospections sur le terrain et aux échanges internationaux menés par l'équipe de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM), elles sont enrichies régulièrement et comptent aujourd'hui plus de 10 000 spécimens types et figurés parmi les millions d'échantillons conservés.



Ammonite, collection de paléontologie de la Faculté des sciences co-gérée avec l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM)

La collection de zoologie comprend près de 40 000 spécimens appartenant à différentes familles d'animaux (coraux, mammifères, mollusques, oiseaux, poissons, reptiles, amphibiens) conservés sous différentes formes : naturalisés ou en fluide, coquilles, squelettes montés ou boîtes d'entomologie.



Cette collection est le résultat de dons, échanges, legs ou achats effectués depuis la création de la Faculté des sciences de Montpellier dès le XIX^{ème} siècle. Elle est utilisée pour l'enseignement de la biologie animale et de l'anatomie comparée, et comme outil pour la recherche, notamment pour des nouvelles disciplines telles que la biologie moléculaire ou la phylogénie.

Toucanet à bec tacheté, don Bérard, 1846, collection d'ornithologie de la Faculté des sciences

C. LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Dès le Moyen Âge, Montpellier se distingue par l'excellence de ses épiciers-apothicaires, qui accueillent à partir 1572 des apprentis venus de toute l'Europe. Ces derniers se forment notamment à la chimie et à la botanique au Jardin des plantes. Cette tradition d'excellence conduit à la création, en 1803, de l'une des trois premières Écoles de pharmacie de France.

L'enseignement évolue progressivement vers une formation universitaire structurée, et l'École devient une Faculté de pharmacie reconnue, notamment pour ses avancées scientifiques : découverte du brome par Balard, lutte contre le phylloxéra par Planchon, ou encore la mise en place d'un enseignement de pharmacie industrielle de renommée mondiale. En 1963, la Faculté s'installe sur son site actuel.

Aujourd'hui, cette riche histoire est valorisée à travers les collections du Droguier et du musée de la pharmacie Albert Ciurana.

1. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives

La totalité des archives de la Faculté de pharmacie a été versée aux Archives départementales de l'Hérault en 2019. Les fonds de la Bibliothèque universitaire représentent plus de 500 mètres linéaires et regroupent des collections diverses traitant de la botanique en viticulture (phylloxéra), par exemple, mais aussi des fonds tels que celui de l'école d'agriculture de Montpellier ou encore celui de Jules-Émile Planchon (1823-1888), éminent botaniste de Montpellier.

2. Le Droguier



Deuxième de France après celui de l'Université Paris-Cité, en termes de nombres d'échantillons conservés, le Droguier de Montpellier témoigne d'une longue tradition médicale et pharmaceutique. Initié à la fin du XVI^{ème} siècle à la suite de la création du Jardin des Plantes, il rassemble une collection rare : plus de 10 000 échantillons, essentiellement végétaux. Régulièrement enrichi par des dons, des legs et des échanges avec le monde entier, ce musée vivant constitue un outil précieux pour appréhender l'histoire des « drogues » (végétaux, minéraux, substances animales ayant une activité médicinale ou alimentaire) et la découverte de nouveaux médicaments. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2009.

Droguier de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montpellier

3. Le musée Albert Ciurana

Fondé en 1972 par le pharmacien Albert Ciurana (1911-1981), le musée de la pharmacie est un lieu de mémoire dédié à l'histoire de la profession pharmaceutique sous toutes ses formes (industrielle, biologique, hospitalière et officinale), ouvert aussi bien aux étudiants qu'au grand public.

De statut associatif, le musée est hébergé par la Faculté de pharmacie de Montpellier, est animé par des pharmaciens bénévoles et s'enrichit régulièrement grâce à des dons. Reconstituant l'atmosphère particulière des officines des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, il évoque aussi l'œuvre de scientifiques ayant contribué à la réputation de la pharmacie montpelliéraine, tels qu'Antoine-Jérôme Balard ou Jules-Émile Planchon.

D. LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Les origines de la Faculté de droit et de science politique de Montpellier remontent au XIII^{ème} siècle, époque où Placentin enseignait le droit à Montpellier. À travers les siècles, « l'Université des lois » devenue « École de droit » puis « Faculté de droit et de science politique » de Montpellier a formé des générations de juristes provenant de tous les pays et issus de toutes les cultures. C'est ainsi que se sont forgées sa renommée scientifique et sa réputation internationale.

1. Le patrimoine bâti

Le couvent des Dames de la Visitation de Sainte-Marie, fondé en 1636 à Montpellier par les Visitandines selon le modèle architectural de leur maison-mère d'Annecy, constitue un remarquable témoignage de l'architecture religieuse de la Contre-Réforme. Édifié par étapes entre 1633 et 1707, l'ensemble monastique comprend une chapelle sobrement décorée, un cloître à quatre galeries, un réfectoire, des cellules et divers espaces communaux. En 1931, le monastère est acquis par l'Université de Montpellier pour y installer la faculté de Droit, dont l'extension des années 1950 fut confiée à l'architecte moderniste Marcel Bernard. Seule la chapelle demeura indépendante, avant de faire l'objet d'une réhabilitation à vocation culturelle en 2015. Inscrite aux Monuments Historiques, elle conserve un patrimoine artistique notable : un décor en trompe-l'œil du XVIII^e siècle, cinq verrières, des tableaux, des sculptures, des autels et une mosaïque de chœur du XIX^e siècle. En 2025, l'Université de Montpellier a officiellement acquis la chapelle, scellant ainsi une nouvelle étape dans la valorisation patrimoniale et culturelle de ce site unique, désormais pleinement intégré à l'histoire universitaire montpelliéraine.

2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives

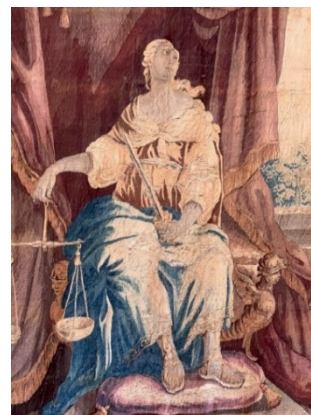
Au sein de la Bibliothèque universitaire Richter – droit, économie et gestion sont recensés plus de 500 mètres linéaires d'ouvrages de droit et d'économie, comprenant certains fonds spécifiques, tels que celui du professeur et homme politique Étienne Antonelli, ou encore un ensemble original de vues d'optique. Elle accueille en outre en dépôt la bibliothèque de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, constituée de 50 000 ouvrages, brochures et périodiques du XVIII^{ème} siècle à nos jours. Par ailleurs, au sein même des locaux de la Faculté de droit et de science politique, siège la Bibliothèque de l'histoire du droit de la Faculté qui conserve des ouvrages datant du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

Les Archives historiques de la Faculté de droit et de science politique ont été versées aux Archives départementales⁶. Le dernier versement a eu lieu en 2024 et concerne le registre d'inscription (1914-1920) signé par Jean Moulin.

3. Le patrimoine mobilier

De nombreux objets sont conservés au sein des locaux de la Faculté, parmi lesquels des portraits de professeurs ou doyens, du mobilier, une tapisserie ou encore des objets liés aux cérémonies. Depuis plusieurs années, des crédits sont également alloués à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain.

Tapiserie, salle des actes de la Faculté de droit et de science politique (détail)



E. LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

La Faculté d'éducation regroupe les personnels de l'ancien IUFM dans les cinq sites historiques de Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Elle organise la formation des Masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation) en partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Académie de Montpellier. Elle propose également des formations orientées vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation, mais aussi de l'animation ou la médiation, qui fondent son originalité.

Le site de Montpellier est hébergé dans un ensemble architectural construit en 1853 pour accueillir l'ancienne École normale d'instituteurs.

1. Les fonds documentaires du CEDRHE et les archives

Les fonds documentaires sont conservés au Centre d'Études, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Éducation (CEDRHE) créée en 1992 et situé sur le campus de la Faculté d'éducation. Sa spécificité est de conserver une riche collection de 17 000 manuels scolaires et livres, de tous niveaux et toutes disciplines depuis l'école de Jules Ferry à nos jours (quelques manuels datent du XVIII^{ème} siècle).

Le fonds est également constitué de collections de revues d'histoire de l'éducation ou de revues anciennes du domaine des sciences de l'éducation, d'ouvrages de pédagogie et didactiques (XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles), de textes officiels en éducation (XIX^{ème} et XX^{ème} siècle), d'un fonds courant et actuel d'histoire de l'éducation, histoire des mentalités, et d'ouvrages sur l'éducation nouvelle et les pédagogies alternatives. Le fonds de films fixes (ancêtres de la diapositive) est un des plus riches de France, avec 3 000 volumes environ.

Le CEDRHE travaille en lien étroit avec les Archives départementales de l'Hérault pour la conservation des archives des écoles normales de l'Académie de Montpellier.

Le versement des archives historiques de la Faculté aux Archives départementales de l'Hérault a d'ailleurs été effectué en 2021.

⁶ Cf. https://archives-pierresvives.herault.fr/archives/fonds/FRAD034_000000024/view:fonds/n:34

2. Le patrimoine mobilier

Collections du CEDHRE, Faculté d'éducation

Les facultés d'éducation et le CEDRHE conservent des collections relatives à l'enseignement et la pédagogie. Des inventaires menés sur les sites de Montpellier et de Mende ont permis d'identifier respectivement plus de 700 et 200 objets d'une grande diversité : jeux éducatifs, matériels pédagogiques de sciences, matériels audiovisuels, cartes, planches murales ou encore modèles en plâtre d'anatomie végétale et animale qui complètent les collections des facultés de médecine, sciences et pharmacie. Des pré-inventaires ont également été menés sur les sites de Carcassonne et Nîmes.



F. LA STATION MÉDITERRANÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT LITTORAL (SMEL)

Fondée en 1879 par Armand Sabatier en même temps que celles de Roscoff, Banyuls, Villefranche-sur-Mer ou Monaco, la Station marine de Sète, rattachée à l'Université de Montpellier, sert depuis l'origine de point d'appui aux recherches, à l'observation et à la formation dans le domaine de la biologie marine.

La Station de Sète joue un rôle essentiel dans le développement des sciences de l'environnement, notamment dans le domaine de la mer. Elle constitue un service commun pour l'observation et l'expérimentation en eau de mer, à la fois in situ et à terre, au bénéfice des unités de recherche de l'OREME et de l'Université de Montpellier. Elle est également membre du réseau national des stations marines, renforçant ainsi sa mission au sein de la recherche environnementale.

1. Le patrimoine bâti

À la fin du XIX^e siècle, le littoral de Sète est reconnu pour sa richesse zoologique. Pour faciliter les recherches, le professeur Armand Sabatier fonde en 1879 une station de biologie marine, d'abord installée modestement dans une pièce chez un pêcheur, Barthélémy Marquès. En 1884, la ville de Sète fournit un local plus adapté dans une école, mais rapidement trop exigu. Grâce à la notoriété de Sabatier et au soutien des autorités, une véritable station est construite au bord de l'étang de Thau et inaugurée en 1896.

Sabatier, d'abord médecin et anatomiste, devient un pionnier de l'anatomie comparée et des techniques histologiques. Il se spécialise dans l'étude des invertébrés marins. Sous sa direction, la station devient un centre de recherche de renommée internationale, doté de laboratoires, d'aquariums, d'un musée zoologique et d'une bibliothèque. Malgré un incendie en 1896 ayant détruit une partie des collections, la station, rebaptisée station de biologie marine, reste un centre scientifique actif rattaché à l'Université de Montpellier.

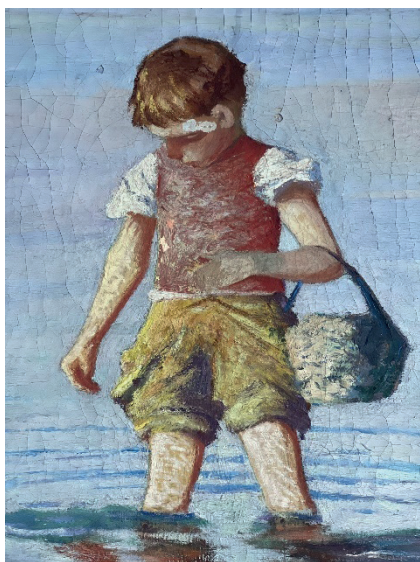
2. Les fonds patrimoniaux documentaires et les archives

Si les archives anciennes de la station ont fait l'objet de versements aux Archives départementales, les fonds documentaires qui composaient la bibliothèque de la station à son ouverture et liés à son activité sont restés sur place. Seuls les périodiques ont intégré dans une période récente les fonds de la Bibliothèque universitaire des sciences de Montpellier.

Il existe un pré-inventaire des archives historiques, réalisé en 2017 ou 2018, et ces archives ont été numérisées par les Archives départementales. À ce jour, le fonds n'a pas été versé aux Archives départementales de l'Hérault.

3. Le patrimoine mobilier

Là encore, liées essentiellement à son activité en matière de recherche et d'enseignement, mais également pour alimenter un musée zoologique, les collections de la Station marine de Sète sont très diverses. Elles comprennent essentiellement des collections biologiques (conchyliologie pour les coquilles, ichtyologie pour les poissons ou encore parasitologie). Si certaines sont sèches ou naturalisées, l'essentiel est conservé en fluide. Récemment, les collections ont été déménagées sur le campus de Triolet pour bénéficier de meilleures conditions de conservation. Des vitrines témoins avec quelques pièces représentatives ont néanmoins été aménagées au sein de la station par le service du patrimoine historique de la DCSPH. Il subsiste également plusieurs tableaux d'un ancien programme décoratif, comme celui de Max Leenhardt, *L'étang de Thau*, qui vient de faire l'objet d'une restauration en 2024-25. Les inventaires Requirand, enfin, ont également permis de recenser l'ensemble du mobilier du site.



Max Leenhardt, *L'étang de Thau* (détail)



Collection d'ichtyologie en fluide

G. PATRIMOINES TRANSVERSAUX : LE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET LE 1 % ARTISTIQUE

1. PATSTEC

En 2003, le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) reçoit du ministère de l'Enseignement supérieur la mission PATSTEC, visant à inventorier et valoriser le PATrimoine Scientifique et TEchnique Contemporain. Structurée en réseau de missions régionales, la mission PATSTEC est rejointe dès 2005 par la Région Languedoc-Roussillon. C'est aujourd'hui le service du patrimoine historique de la DCSPH qui porte cette mission, formalisée par une convention annuellement reconduite par le CNAM.

Chaque année, l'Université de Montpellier s'engage à inventorier 150 objets témoins de la recherche, de l'enseignement et des entreprises.

En Occitanie Est, l'inventaire se concentre sur Montpellier et le périmètre universitaire, avec un accent sur des thématiques comme la santé et la botanique, en lien avec l'histoire scientifique locale.

Le travail est encadré par un comité de pilotage réunissant le CNAM, le Rectorat, la DRARI, la DRAC, les établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Montpellier, les organismes de recherche, ainsi que les collectivités territoriales (Région, Département, Métropole de Montpellier) et des associations de culture scientifique.

2. Le 1 % artistique

Il s'agit d'un dispositif créé en 1951 afin de soutenir la création contemporaine, sensibiliser les citoyens à l'art et offrir au plus grand nombre un contact direct avec des œuvres d'art. Cette démarche prévoit l'affectation d'1% du coût des travaux de construction, d'extension ou de réhabilitation de certains bâtiments publics à la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres conçues pour le lieu qui les accueille.

À l'Université de Montpellier, les premières œuvres réalisées dans le cadre de ce dispositif datent de la construction du campus Triolet dans les années 1960-1970. Les architectes Philippe Jaulmes et Jean de Richemond conçoivent alors un programme de décoration ambitieux et font appel à des artistes de renom comme Pol Bury, Yaacov Agam et Albert Dupin. La plupart des œuvres réalisées appartiennent aux courants de l'art optique et de l'art cinétique. Par la suite, chaque nouveau bâtiment construit au sein de l'Université de Montpellier a pu bénéficier de cette procédure spécifique de commandes d'œuvres comme sur les sites de l'IUT de Nîmes, de Richter ou de Saint-Priest.

III. DEUX DIRECTIONS CENTRALES DE L'UNIVERSITÉ POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

La préservation du patrimoine historique et des collections et leur valorisation relèvent des missions de deux directions centrales de l'université, la Direction du patrimoine immobilier (DPI) et la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH). Celles-ci collaborent étroitement avec plusieurs autres directions et services communs, en particulier le Service commun de documentation (SCD), la Direction de la communication (DC), le Service art & culture de la Direction de la vie des campus (DVC), le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCIUO-IP), la Direction des affaires générales et institutionnelles (DAGI), la Direction du système d'information et du numérique (DSIN), ou encore la Direction de la logistique (DLO).

A. LA DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER (DPI)

La Direction du patrimoine immobilier gère un vaste parc immobilier de plus de 500 000 m²⁷. Parmi ses missions essentielles, elle participe à la définition des orientations et des objectifs stratégiques de la politique immobilière de l'établissement, et pilote en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre, sur les plans administratif, financier et technique, les opérations immobilières de construction, réhabilitation, restructuration, rénovation, Gros Entretien Renouvellement, sécurité, accessibilité, aménagements extérieurs et Voirie et Réseaux Divers.

En outre, la DPI assure le relais auprès des maîtrises d'ouvrages externes comme l'Opération Campus (Villages des Sciences A et B, LUPM, Réhabilitation Pharmacie, etc.) ou encore la Région (Désordre Médecine ADV, Hydropolis, etc.).

La Direction du patrimoine immobilier comprend un service stratégie et gestion du patrimoine, en charge notamment du suivi de la donnée patrimoniale (surfaces, occupations, consommations, etc.) et va se doter en 2025 d'un système d'information du patrimoine immobilier (SIPI) visant à :

- Fiabiliser et diffuser les données patrimoniales via un outil dédié,
- Automatiser la production d'indicateurs nécessaires au bon pilotage du parc immobilier,
- Permettre une meilleure projection de la stratégie immobilière et ainsi la programmation et la hiérarchisation d'opérations, dont le contenu est présenté dans le SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière) de l'Université de Montpellier. Le tableau ci-dessous dresse la liste non exhaustive des grandes actions de préservation et de restauration menées sur le périmètre bâti protégé au titre des monuments historiques depuis le début des années 2000.

⁷ Annexe 2 : La DPI en quelques chiffres.

Le tableau ci-dessous dresse la liste non exhaustive des grandes actions de préservation et de restauration menées sur le périmètre bâti protégé au titre des monuments historiques depuis le début des années 2000.

	JARDIN DES PLANTES	BÂTIMENT DE L'INTENDANCE DU JARDIN DES PLANTES	BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE	INSTITUT DE BOTANIQUE
2002	2002-2003 : 1 ^{ère} étude préalable à la restauration du Jardin			
2011	2011-2012 : restauration de la serre Martins. Coût : 2,14 M€			
2016		Esquisse de réhabilitation du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes par l'ACMH		
2017	2017-2020 : restauration de l'Orangerie et de ses abords dont l'Ecole systématique. Coût : 1,945 M€			
2019				Inscrit Monument Historique
2021			Livraison de l'étude de diagnostic architectural et de programmation du Bâtiment historique 2021-2022 : Travaux au conservatoire d'anatomie : réfection des menuiseries, des stores et désenfumage (Plan de relance et UM)	
2022			2022-23 : travaux de mise en sécurité des magasins de la Bibliothèque	2022-23 : travaux de mise en sécurité (Financement UM : 1,3M€)
2023			Rénovation des menuiseries de l'Aile Sud	

	JARDIN DES PLANTES	BÂTIMENT DE L'INTENDANCE DU JARDIN DES PLANTES	BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE	INSTITUT DE BOTANIQUE
2024	Etude d'ensemble du Jardin des Plantes Restauration du pavillon d'astronomie (Financement UM)	Opérations préalables à la restauration, dont sondages archéologiques	Reprise des toitures du conservatoire d'anatomie	Rénovation de la salle Emberger (COMP)
2025	Restauration du portail Sud avec traitement local de l'accessibilité (Financement 3M et UM)	Dépôt du permis de construire	Restauration des décors peints du conservatoire d'anatomie (Financement UM)	

La multiplication des opérations à mener sur plusieurs sites historiques montre la nécessité d'une coordination structurée, fondée sur une programmation pluriannuelle raisonnée, en cohérence avec les collections qu'ils abritent.

B. LA DIRECTION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE (DCSPH)

La DCSPH comprend cinq services, répartis en trois services patrimoniaux et deux services de culture scientifique.

La DCSPH dispose d'un budget annuel, complété par des crédits d'investissement et des financements issus d'appels à projets ou de subventions. Une partie de ces ressources concerne les actions des trois services patrimoniaux et permet notamment l'informatisation des collections scientifiques et la restauration de pièces emblématiques.

1. Le Service du patrimoine historique (SPH)

Le Service du Patrimoine Historique (SPH) de l'Université de Montpellier, en collaboration avec les UFR, écoles et instituts, est chargé de la conservation, de l'étude et de la mise en valeur du patrimoine mobilier, comprenant entre autres des objets, des spécimens ou encore des œuvres d'art. Ses missions consistent à inventorier les collections, par objets ou par ensembles, et à documenter les bases de données correspondantes afin de rendre visibles, auprès de l'ensemble des publics, pièces et échantillons en lien avec leurs données historiques et scientifiques. Il assure également la conservation préventive des collections en organisant les réserves et en assurant leur veille sanitaire. Il mène aussi des campagnes de restauration et les collections sont régulièrement enrichies grâce à des collectes dans les laboratoires, des échanges et des dons.

Le SPH contribue également à la diffusion de la culture scientifique à travers des événements et partenariats, tout en soutenant les projets culturels et scientifiques des structures universitaires. Enfin, il met ces ressources à disposition des enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et étudiants pour accompagner leurs travaux académiques.

PRINCIPAUX CHANTIERS DU SERVICE DU PATRIMOINE HISTORIQUE

2004	1 ^{ère} étude d'ensemble des collections anatomiques, initiée par la DRAC Adhésion au réseau national du Patrimoine scientifique et technique (PATSTEC) 2004-2014 : numérisation et mise en ligne des types nomenclatureaux conservés à l'Herbier MPU (projet « Mellon »)
2009	1 ^{ère} restauration emblématique, les cires de Felice Fontana 2009-2019 : Projet Récolnat ⁸ (numérisation des collections de sciences naturalistes françaises). Programme Investissement d'Avenir (ANR).
2010	Restauration des collections en fluide du conservatoire d'anatomie 2010-2013 : traitement de la collection des planches anatomiques
2013	2013-2016 : déménagement des collections DOR (Delmas-Orfila-Rouvière) de Paris à Montpellier et aménagement d'une salle d'exposition au Bâtiment historique de la Faculté de médecine
2014	2014-2016 : inventaire des modèles pédagogiques Auzoux
2015	2015-2016 : restauration de l'écorché d'Auzoux
2016	2016-2017 : chantier-école sur les collections d'ostéologie pathologique humaine
2017	Rénovation de la salle des Actes du Bâtiment historique de la Faculté de médecine
2018	Création d'une réserve dédiée aux pièces anatomiques en fluide Désinsectisation de l'herbier
2019	Chantier des collections de mammifères
2020	Campagne photographique de l'ensemble des vélins de Node-Véran
2021	2021-2025 : chantier des collections du musée Atger
2022	2022 : restauration du tableau de Max Leenhardt <i>Un Laboratoire de l'ancien Institut de botanique, 1890</i>
2023	2023 : récolement des pièces d'ostéologie humaine

2. Le Service des collections patrimoniales documentaires (SCPD)

Le Service des collections patrimoniales documentaires (SCPD) de l'Université de Montpellier, créé en 2021, est chargé de la gestion des collections patrimoniales des bibliothèques universitaires. Il procède à des acquisitions d'ouvrages anciens et contemporains, enrichit ses fonds par des dons ou des transferts internes, et valorise ses collections par des prêts, des expositions et des visites. Collaborant étroitement avec le service commun de documentation (SCD) pour la gestion et le signalement des fonds documentaires, il a également recours au service de coopération documentaire interuniversitaire (SCDI) pour la gestion des catalogues, la numérisation patrimoniale via Foli@, la restauration des documents et la mise en valeur de corpus thématiques liés à l'histoire de la médecine, de la botanique ou encore aux manuscrits anciens.

⁸ Le 3 février 2012, le projet e-Recolnat a été retenu dans le cadre des investissements d'avenir (16 m€) en réponse à la sollicitation du Muséum de Paris : l'UM2, par le biais de l'herbier MPU, devient membre et partenaire du projet e-Recolnat, projet d'informatisation et de partage des collections naturalistes en France. Le nombre de spécimens d'herbier sécurisés et numérisés et mis en ligne sur recolnat.org en 2019 au terme de la première campagne est de 1.4 millions (+ 5500 spécimens de paléontologie).

PRINCIPAUX CHANTIERS DU SERVICE DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DOCUMENTAIRES

2004	BUSciences : récolement des fonds patrimoniaux documentaires
2005	BUHM : restauration des archives anciennes
2009-2010	Toutes les BU : conversion rétrospective du catalogue papier en version numérique
2011-2013	Constat d'état de la collection de vélins Node-Véran
2013-2015	Numérisation de la photothèque Flahault (BU Sciences) ; signalement des monographies du fonds de l'Institut de botanique
2014	Numérisation du fonds de vues d'optique de la BU Richter
2016	2016-2018 : constats d'état de tous les manuscrits de la BUHM
2016	BU Sciences : numérisation du fonds Gergonne
2021	2021-2023 : chantier des collections de la BUHM
2022	Conditionnement des registres des archives anciennes de la Faculté de médecine 2019-2025 : restauration et conditionnement des manuscrits de Samuel Guichenon 2022-2025 : chantier des collections d'imprimés de la BUHM

3. Le Service des archives historiques, scientifiques et administratives (SAHSA)

Les archives de l'Université de Montpellier sont une ressource essentielle pour la recherche sur l'histoire et le fonctionnement de l'établissement. Le service des archives assure à la fois l'archivage intermédiaire des documents administratifs destinés à être versés aux Archives départementales et la gestion spécifique des archives historiques de la Faculté de médecine, tandis que les archives définitives sont conservées aux Archives départementales de l'Hérault. Les archives intermédiaires sont gérées par les UFR, écoles et instituts, sous la coordination du service des archives, qui supervise également les locaux d'archivage. Ce service étend désormais son action aux structures de recherche et collabore avec la Direction du système d'information et du numérique (DSIN) pour développer l'archivage électronique.

PRINCIPAUX CHANTIERS DU SERVICE DES ARCHIVES HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ADMINISTRATIVES

2015	2015-2016 : traitement du fonds d'archives scientifiques d'Alexander Grothendieck
2016	2016-2018 : traitement du fonds d'archives du doyen Giraud (1941-1960)
2022-2025	2022-2025 : traitement en cours des archives modernes de la Faculté de médecine

4. Les deux services de culture scientifique

L'Université de Montpellier porte une politique engagée en faveur d'une science avec et pour la société (SAPS), dont la mise en œuvre des axes stratégiques est confié à la DCSPH qui intègre deux services administratifs dédiés majoritairement au déploiement d'actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).

Le premier service est affecté à la diffusion des savoirs générés par notre établissement et ses organismes partenaires, en maillage étroit avec les composantes de formations, les professionnels de médiation et les collectivités territoriales. Une diffusion à destination de tous les publics rayonne sur la Métropole de Montpellier et les différents départements où l'Université de Montpellier est présente, avec un tropisme accentué en Lozère, un département faiblement peuplé, à forte ruralité.

Le second service se concentre sur la création et le déploiement de projets innovants de CSTI et de sciences participatives avec et pour les plus jeunes, ainsi qu'à la formation à la diffusion des savoirs de personnels, d'étudiantes et étudiants, ou d'actrices et acteurs de la CSTI (médiathécaires, enseignants). Son périmètre d'action inclut également le pilotage des programmes financés par l'obtention d'aides au titre d'appels à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) promouvant la culture scientifique⁸.

Récemment labellisée « Science avec et pour la société » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Université de Montpellier a reçu un financement de 680 000 euros pour soutenir le développement du programme « UM VIA des Sciences ». Ce soutien marque une impulsion majeure en faveur des actions de diffusion de la culture scientifique, dans le cadre d'un partenariat inédit avec la Métropole de Montpellier.

IV. PRÉSERVATION ET VALORISATION DES PATRIMOINES DE L'UM : ATOUTS ET POINTS À AMÉLIORER

L'état des lieux présenté ci-dessus met en lumière les atouts et les points à améliorer dans les domaines de la conservation.

A. DES SUPPORTS ET OUTILS DE GESTION DES COLLECTIONS À AMÉLIORER

1. Des espaces de réserves à rationaliser et à pérenniser

Les collections patrimoniales scientifiques, artistiques, documentaires et les archives, quand elles ne sont pas exposées, sont conservées dans des locaux nommés réserves ou magasins. Ces espaces doivent répondre à certaines normes en termes de sécurité, de sûreté ou encore de conditions climatiques, afin de répondre à leur objectif de préservation⁹.

⁸ AAP-SAPS-CSTI-AAPG. Cf. <https://anr.fr/fr/lanr/engagements/promotion-de-la-culture-scientifique-technique-et-industrielle-csti/>

⁹ Sur les collections muséales, cf. : Étienne Féau, Nathalie Le Dantec, Vade-mecum de la conservation préventive, 2024, 96 p.

Le service interministériel des archives de France (SIAF) établit quant à lui des préconisations relatives à la conservation préventive des archives et fonds patrimoniaux documentaires.

Les archives historiques de la Faculté de médecine étaient installées depuis les années 1950 dans une grande salle portant le nom de Théophraste Renaudot et deux petits espaces adjacents peu accessibles. La salle Théophraste Renaudot a été intégralement vidée en octobre 2023 et les archives transférées dans cinq salles différentes, les deux petites salles adjacentes n'étant pas impactées.

Actuellement, les archives disposent donc de sept espaces dont un est mutualisé avec le service des collections patrimoniales documentaires, et dont deux servent également de bureaux. Ces sept espaces sont situés dans différentes ailes et à différents étages du bâtiment, ce qui complexifie le travail des archivistes et les déplacements de documents d'autant plus que quatre d'entre eux ne sont accessibles que par des escaliers.

Les collections patrimoniales documentaires sont conservées en majorité dans les bibliothèques universitaires (BU), mais aussi dans les bibliothèques de laboratoire ou autres espaces de stockage documentaires.

Cela concerne :

- **La BU Sciences** : les réserves patrimoniales sont au nombre de trois, dont l'une a bénéficié de l'aménagement d'un compactus et d'une alarme et d'un dispositif de sécurisation accrue. Des collections patrimoniales documentaires sont en outre stockées dans d'autres magasins gérés par le service commun de documentation (SCD).
- **La BU Pharmacie** : un espace grillagé et sous alarme au sein du magasin constitue la « réserve » patrimoniale.
- **La BU Richter (incluant le fonds de l'académie)** : les collections patrimoniales documentaires sont conservées dans deux magasins principaux, accessibles par badge.
- **La BU historique de médecine** dispose de quatre étages de réserves, qui ont fait l'objet de travaux de mise en conformité incendie et d'installation d'un traitement d'air (CPER 2015-2020). Les collections patrimoniales documentaires se trouvent également dans sept salles du rez-de-cour et deux salles du rez-de-chaussée. Les bureaux de l'équipe sont par ailleurs situés dans un espace de réserve de manière temporaire, pendant les travaux de réhabilitation.
- Il existe, en outre, des fonds patrimoniaux documentaires hors des bibliothèques universitaires, comme ceux de la bibliothèque d'histoire du droit ou du CEDHRE évoqués précédemment, ou encore conservés dans certaines bibliothèques de laboratoires.

Les fonds patrimoniaux mobiliers sont en grande partie stockés dans des locaux inadaptés (anciens bureaux, sous-sols, etc.), ce qui nuit à leur conservation et à leur accessibilité. Ces espaces sont souvent mal aménagés, peu pratiques pour le travail, et posent des problèmes de sécurité et de santé pour le personnel. Les conditions climatiques (température, humidité) sont difficilement contrôlables, et les moyens de lutte contre les infestations sont limités. De plus, il manque des infrastructures techniques essentielles à la conservation préventive et curative. Enfin, ces espaces ne sont pas conçus pour accueillir l'augmentation future des collections.

En conclusion, les espaces de réserves, tous fonds confondus même si à des degrés divers, se caractérisent par le emploi de locaux inadaptés, hormis les magasins des bibliothèques universitaires. Leur grande dispersion est par ailleurs un inconvénient à une gestion efficace par les trois services qui en ont la responsabilité.

2. Une connaissance encore incomplète des collections et de leur histoire

Du côté des archives, le manque d'informations sur l'origine de la provenance de certains fonds peut engendrer des questions insolubles de même que le manque de convention de dépôt ou de don – peu courant auparavant – pose un problème juridique en matière d'exploitation.

L'histoire des **collections patrimoniales documentaires** est en cours de recensement au sein des services avec la réalisation d'un inventaire des inventaires. Plusieurs sources peuvent apporter des informations précieuses sur l'histoire et la gestion des collections : outre des dossiers documentaires ou les archives historiques de la Faculté de médecine, conservés sur site, il convient de mentionner les fonds versés aux Archives départementales relatifs à la bibliothèque interuniversitaire (dissoute en 2021), à la Faculté des sciences ou encore à l'École de pharmacie par exemple.

Concernant le patrimoine mobilier, si plusieurs facteurs structurants et fonctionnels expliquent que les inventaires des collections universitaires ne soient pas encore, dans leur entièreté ou partiellement, réalisés, l'un des obstacles majeurs est le manque de documentation facilement accessible. La plupart des données écrites renseignant les collections ne sont pas des registres d'inventaires conformes et semblables à ce que l'on pourrait trouver dans les musées mais des livres d'entrée manuscrits, ou de simples pointages, renseignant *a minima* la date d'entrée et la nature de l'objet, le nombre d'éléments quand il s'agit de lots. En outre, les informations peuvent être redondantes. De même, le nombre très élevé de typologies de collections, de spécimens, la dispersion géographique des lieux de conservation, la gestion indirecte de certains fonds en collaboration avec les facultés elles-mêmes, le manque de ressources humaines pour mener ces inventaires et la raréfaction d'experts sur certains types de collections augmentent les difficultés de gestion. En résultent une connaissance parcellaire des collections et une difficulté à mener à bien des inventaires rétrospectifs.

3. Une informatisation inégale ou partielle des fonds

L'informatisation des fonds est essentielle pour en donner l'accès au plus grand nombre, enseignants-chercheurs, chercheurs et grand public. Elle comprend plusieurs opérations parallèles :

- l'inventaire informatisé ;
- la mise en ligne des inventaires ;
- la mise en ligne des formats numériques des fonds considérés, pièce à pièce.

Concernant les **archives historiques de la Faculté de médecine**, il n'existe pas pour l'instant d'inventaire informatisé. Néanmoins, cinq instruments de recherche ont déjà été mis en ligne sur le site internet de l'Université de Montpellier.

Quelques pièces essentielles ont été numérisées et mises en ligne sur Foli@, le catalogue des numérisations en ligne géré par le service de coopération documentaire interuniversitaire : le Cartulaire de l'Université de Montpellier et cinq registres du fonds ancien. En outre, une opération de numérisation et de mise en ligne des microfilms des registres du fonds ancien est en cours, afin de rendre leur contenu accessible avant l'achèvement de la numérisation des registres proprement dits.

Enfin, il est actuellement envisagé de numériser les registres modernes d'inscription des étudiants, dont les modalités restent à préciser.

Les fonds patrimoniaux documentaires sont référencés sur le catalogue commun des bibliothèques universitaires Primo, dans le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et dans le Catalogue Collectif de France (Ccfr). Les manuscrits sont par ailleurs en grande partie consultables dans le catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (752 notices sur Calames).

L'ensemble des fonds patrimoniaux documentaires actuellement signalés dans le SUDOC se répartit comme suit :

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

BU Sciences	21 552 notices
BU Pharmacie	13 055 notices
BU historique de médecine	40 844 notices imprimés + 950 notices manuscrits
BU Richter (Droit Économie Gestion)	6 517 notices
TOTAL	82 918 notices

LES BIBLIOTHÈQUES DE LABORATOIRES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES

Bibliothèque de mathématiques (IMAG)	522 notices
Bibliothèque de l'ISEM	713 notices
Bibliothèques de la Faculté d'éducation	Notamment CEDHRE : 2090 notices
Bibliothèque d'histoire du droit	1 211 notices
TOTAL	4 536 notices

Bibliothèque de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier	30 430 notices
Manuscrits de l'Université de Montpellier (BUHM + BU Sciences)	752 notices

Cela porte à **118 636** notices la volumétrie totale du patrimoine documentaire de l'université informatisé et signalé, soit 80 % des fonds.

À cela s'ajoute une partie des collections patrimoniales conservées dans les UFR et dont le signalement a été rendu possible dans le cadre de subventions, en lien avec le service commun de documentation (par exemple les collections du CEDRHE).

Les fonds patrimoniaux documentaires de l'Université de Montpellier sont numérisés dans l'atelier dédié au sein du service de coopération documentaire interuniversitaire. 862 documents sont numérisés, accessibles sur Foli@, également identifiables via les catalogues Sudoc et Calames, et enfin moissonnés par la grande bibliothèque numérique nationale Gallica.

Le patrimoine mobilier est informatisé au moyen de bases de données sur tableur, à hauteur d'environ 35 % à ce jour, avec des taux variables en fonction des collections. Certains projets ont abouti à l'informatisation de pans entiers de collections, à l'instar de l'Herbier dans le cadre des projets Mellon ou Reclnat¹⁰, des collections zoologiques pour répondre au besoin de mise en conformité par rapport à la réglementation Faune-Flore, ou encore des collections d'ostéologie humaine de la Faculté de médecine ayant bénéficié d'un financement ministériel¹¹. À partir de 2014, les bases de données ont été partiellement diffusées via un portail de consultation en ligne¹², qui a néanmoins dû être abandonné dans la mesure où il présentait des failles de sécurité.

Un projet d'acquisition de logiciel de gestion des collections a alors émergé et a été soutenu par l'établissement : le paramétrage du logiciel est actuellement mis en œuvre, ce qui permettra ensuite de l'alimenter par les données informatisées préexistantes et de les mettre en ligne. Ce projet ambitieux, porté conjointement par la DCSPH et la Direction du système informatique et du numérique comprend non seulement les collections gérées directement par le service du patrimoine historique, mais aussi celles de la Faculté de médecine, de la Faculté de pharmacie et de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM). D'un montant total de 171 460 € TTC, il a bénéficié d'une subvention dans le cadre du dialogue stratégique de gestion, ainsi que des contributions financières des trois structures impliquées, à hauteur de 20 000 € pour la Faculté de médecine, 10 000 € pour la Faculté de pharmacie et 12 000 € pour l'ISEM.

Les efforts constants fournis par les agents de la DCSPH, chacun dans leur domaine, patrimoine documentaire, archives ou collections, leur professionnalisation avec l'acquisition d'outils et de pratiques venus de l'univers de la conservation patrimoniale, ont permis d'accroître l'informatisation des collections, en lien avec le service commun de documentation. Néanmoins, force est de constater qu'il s'agit d'un processus au long cours, en raison des très gros volumes à traiter et des moyens humains à mobiliser.

4. Un accroissement non programmé des fonds

Malgré les progrès dans l'identification des services ressources de la DCSPH au sein de l'Université de Montpellier, certaines sollicitations se font sans anticipation, par exemple lors de déménagements ou de réhabilitations de locaux des différents acteurs universitaires, en particulier au niveau des UFR, écoles et instituts, ou des structures de recherche. Il en résulte un accroissement non programmé des collections : les services patrimoniaux de la DCSPH doivent en effet réagir en urgence, afin de préserver des fonds d'archives, des ouvrages patrimoniaux, ou encore des objets ou matériels scientifiques. Ces actions de sauvegarde sont ainsi réalisées sans réelle concertation en amont des opérations, ce qui les rend plus complexes et lourdes à mettre en œuvre : il faut en effet trouver rapidement des locaux temporaires de conservation afin d'effectuer l'analyse et le tri nécessaires avant intégration dans les inventaires du champ du patrimoine.

Les services patrimoniaux, mobilisés sur de telles opérations, ont des difficultés à maîtriser leur plan de charge et à avoir une action pluriannuelle raisonnée, ce qui rend complexe la prospective en particulier en termes de capacités d'accroissement au niveau des espaces de réserves déjà contraints, voire saturés.

¹⁰ Ce projet a abouti à l'informatisation et à la numérisation de plus de 1,4 millions de spécimens, disponibles librement et gratuitement sur le portail national reclnat.org

¹¹ En effet, le MESR a ouvert aux universités depuis 2022 son appel à projets annuel relatif à l'informatisation des collections scientifiques.

¹² collections.umontpellier.fr

Cette situation engendre également une attitude prudente vis-à-vis de projets d'acquisitions repérés par les services et qui pourraient enrichir et compléter le patrimoine historique de l'Université de Montpellier, selon des axes et des critères pertinents prédéfinis.

B. DES DONNÉES DE FRÉQUENTATION MAL CONNUES, UNE OFFRE DIVERSIFIÉE MAIS PAS TOUJOURS VISIBLE ET COORDONNÉE

À ce jour, la collecte des données de fréquentation ne permet pas d'établir une analyse quantitative et qualitative complète des publics.

Les principaux écueils repérés sont l'absence de stratégie commune à destination des publics dont résulte l'éparpillement des initiatives. En outre, l'absence d'une interface à destination du grand public qui coordonnerait et diffuserait l'ensemble de l'offre de valorisation est un frein majeur à la visibilité des actions.

Les éléments disponibles, même partiels, soulignent toutefois un très fort attrait du public universitaire et du grand public pour le patrimoine de l'Université de Montpellier¹³.

Pour répondre à cette demande du grand public, nombreuses sont les initiatives émanant des UFR, Écoles et Instituts de l'Université qui établissent un lien entre les collections et le public. Mais il est là encore difficile de recenser l'ensemble des actions envers le public et d'en dresser un bilan exhaustif.

1. Les liens existants entre les collections, l'enseignement et la recherche

Les collections universitaires ont été conçues dès l'origine comme des outils pour l'enseignement et la recherche. Même si cet usage initial a diminué au fil du temps, certains liens demeurent, comme en témoignent les exemples suivants.

Ainsi le service du patrimoine historique de la DCSPH a accueilli, entre 2013 et 2020, des étudiants de la Faculté des Sciences (L3 EDEN), dans le cadre de l'UE « Approfondissement naturaliste »¹⁴. L'équipe du Jardin des Plantes accueille également, pour des ateliers pratiques ou des projets tutorés, des étudiants des Masters Biologie-Écologie-Évolution et *Mediaccess* de la Faculté des sciences, ainsi que des étudiants en Licence professionnelle Parfums, Arômes et Cosmétiques sur la thématique spécifique des plantes à parfum. De même, la Faculté de médecine propose une unité d'enseignement libre sur l'histoire de la médecine à destination des étudiants de premier cycle¹⁵. La participation aux Journées d'accueil des nouveaux étudiants (JANE) de l'Université de Montpellier, avec des stands présentant des échantillons de collections, ou les visites ponctuelles organisées par la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique pour le public universitaire, sont une autre occasion de porter à la connaissance de tous l'existence de ce riche patrimoine.

¹³ Cf. Annexe 3 : Données de fréquentation des publics à l'UM, 2015-2022.

¹⁴ Essentiellement axés sur des projets de spécialisation en ornithologie et herpétologie, des stages tutorés sur les collections ont été organisés jusqu'à la complétude de l'inventaire des collections support.

¹⁵ Cet enseignement optionnel est destiné à approfondir la découverte du patrimoine et de l'histoire de la Faculté, organisée dorénavant systématiquement sur le site du Bâtiment historique pour la quasi-totalité des étudiants en médecine de 1^{er} et 2nd cycles de Nîmes et Montpellier, et pour la moitié des internes. S'y associent de nombreux projets associatifs étudiants en lien avec la communauté enseignante, dont l'objectif est de valoriser le patrimoine facultaire.

Outre les thèses en histoire, histoire de l'art ou d'autres disciplines des sciences humaines qui ont permis notamment l'étude des vélins de Node-Véran¹⁶, de nombreux partenariats s'établissent aussi avec des laboratoires. À titre d'exemple, Jérôme Munzinger, chercheur en botanique à l'UMR AMAP¹⁷ pour l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) travaille sur les collections de Nouvelle-Calédonie présentes dans l'herbier, qui se sont enrichies avec les récoltes qu'il a déposées (1250 spécimens) et celles engendrées par sa présence (envois de collègues et du MNHN - environ 3000 spécimens). Son travail vise à compléter l'inventaire de la flore du territoire, en identifiant notamment les espèces nouvelles encore à décrire et leur histoire évolutive. Ce travail, en collaboration avec une trentaine de chercheurs et de récolteurs, combine des observations morphologiques, anatomiques, moléculaires et plus récemment d'analyse spectrale directement sur les spécimens, en plus des données écologiques portées par les étiquettes des herbiers (phénologie, végétation, altitude, type de sol...).

Ces quelques exemples illustrent l'intérêt encore actuel des collections pour l'enseignement et la recherche. De telles interactions gagneraient à être davantage étoffées et connues, au bénéfice de la communauté universitaire.

2. Les événements de culture scientifique très dynamiques mais insuffisamment connectés aux collections

Les actions de culture scientifique à destination d'un large public sont un atout pour la politique de promotion de la science et de la recherche portée par l'Université. De nombreuses initiatives sont menées par les deux services de culture scientifique au sein de la DCSPH et permettent de renforcer le lien avec les publics.

Parmi elles :

- Le Bar des sciences, lancé par la société française de physique, favorise le dialogue entre chercheurs et grand public dans le cadre informel d'un bar. Des débats sur des sujets scientifiques d'actualité sont animés par un médiateur scientifique. Proposé à Montpellier depuis plus de vingt ans le Bar des Sciences est désormais accompagné de podcasts partagés sur la chaîne YouTube « Ecrans de savoirs ».
- La Fête de la Science est coordonnée en Lozère et dans l'Hérault par l'Université de Montpellier, qui propose en outre un Village des Sciences à la Faculté d'éducation à destination du grand public et des scolaires.
- Le Festival Sud de Sciences, organisé par l'Université de Montpellier en partenariat avec les organismes de recherche et le Centre de l'imaginaire scientifique et technique, association de culture scientifique, présente une programmation de documentaires scientifiques accompagnés par des débats avec des enseignants-chercheurs et des chercheurs.
- NOUNOURS, exposition itinérante de peluches, vise à sensibiliser le jeune public à la biodiversité et à la démarche scientifique de classification. Ainsi en 2018, une grande expérience participative menée dans le cadre de la nuit européenne

¹⁶ Olivia GRESSIER-BONEU, *Les introductions de végétaux exotiques au Jardin des Plantes de Montpellier à la fin du XVIII^{ème} siècle et pendant le XIX^{ème} siècle*, Paris : EHESS, 2009.

¹⁷ L'UMR AMAP, botanique et Modélisation de l'Architecture des Plantes et des végétations, est une unité interdisciplinaire qui travaille à l'acquisition de connaissances fondamentales sur les plantes et les végétations dans le but de prévoir la réponse des écosystèmes aux forçages environnementaux, en termes de distribution/conservation des espèces et de la biodiversité, production des cultures agronomiques, stockage du carbone dans la biomasse végétale, protection de l'environnement et des services écosystémiques.

des chercheurs¹⁸ a permis de collecter des données scientifiques sur les ours en peluche, illustrant le lien entre médiation scientifique et recherche¹⁸.

- ATOME Hôtel modernise le tableau périodique des éléments à travers un web documentaire, mais aussi des ateliers scientifiques, un cabinet de curiosités atomique nomade ou encore un jeu sur l'histoire des atomes¹⁹.
- LITTERNATURE : ce projet, qui a pour but d'inventorier la diversité des espèces dans la littérature de jeunesse selon une démarche naturaliste, a donné lieu à la conception de deux expositions, « Plantes/Insectes » et « Oiseaux/Dinosaures », ainsi qu'à la publication d'un *Guide pour biblio-explorateurs*.
- Le Bidule vise à rendre la recherche plus accessible, notamment aux lycéens, en valorisant des chercheurs lauréats de l'ANR, à travers des contenus multimédias attrayants. Le nom du projet fait écho au caractère insolite ou parfois incompréhensible de objets relevant du patrimoine scientifique et technique qu'utilisent certains chercheurs.

D'une grande richesse et ayant porté leurs fruits, ces initiatives de culture scientifique auprès du grand public gagneraient à dialoguer plus encore avec les collections.

3. Les expositions permanentes ou temporaires à étoffer

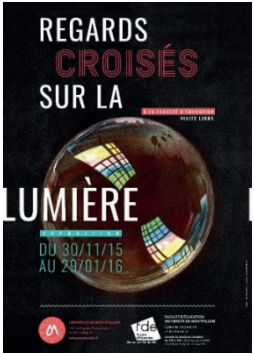
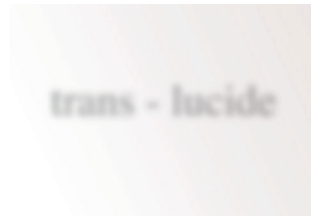
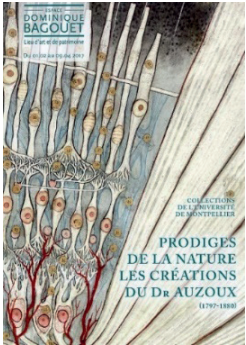
Depuis sa création, la DCSPH coordonne en moyenne une à deux expositions annuelles permettant un regard transversal sur les collections.

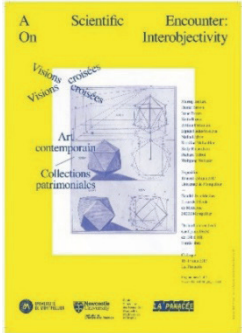
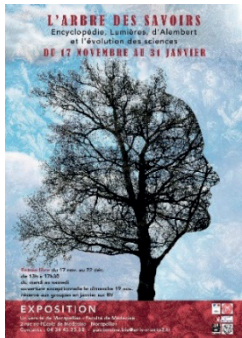
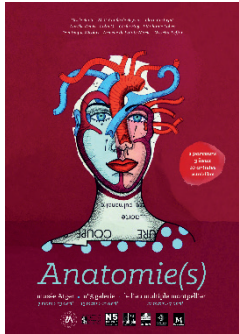
En coopération avec le service commun de documentation, la DCSPH valorise les collections scientifiques au sein du réseau des bibliothèques universitaires, fréquentées par tous les étudiants et ouvertes au grand public. Les « OSNI » (objets scientifiques non identifiées) redonnent à voir les objets et outils issus des collections scientifiques, invitant sous forme de jeu à en deviner l'usage et établissant le lien entre la recherche hier et aujourd'hui par des interviews d'enseignants-chercheurs disponibles en ligne²⁰.

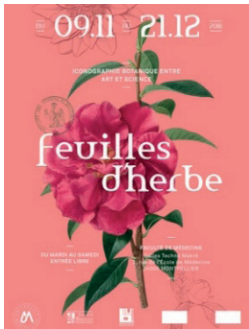
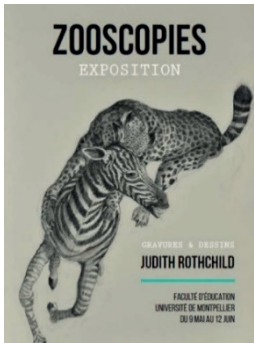
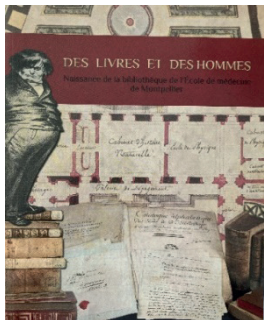
¹⁸ <https://www.umontpellier.fr/articles/avis-de-recherche-nounours-redoutablement-reconfortant-a-lum?highlight=%22peluchologie%22>

¹⁹ Le projet a reçu un prix international de l'IUPAC [International Union of Pure and Applied Chemistry] en 2019 lors de l'année internationale du tableau périodique des éléments pour sa tournée dans les collèges et lycées en Occitanie.

²⁰ <https://video.umontpellier.fr/service-commun-de-documentation/action-culturelle-osni-story/>

Date	Titre	Lieu	Visuel	Fréquentation
2015	L'art du savoir : manuscrits médiévaux de Clairvaux à Montpellier.	Salles Technè Makrè (BUHM)		6053
2015	« Regards croisés sur la lumière » (Année de la lumière) UM	UM/Faculté d'éducation		250 grand public 1400 scolaires
2016	« Translucide » Partenariat ESBAMA	musée Atger		
2016	« La fissure des timidités » Partenariat UM/ESBAMA/ ENSAM	Lieux : ESBAMA/ENSAM/ Jardin des Plantes		
2017	« Prodiges de la nature. Les créations du Dr Auzoux » Partenariat Ville Montpellier/UM	Espace Bagouet		15700

Date	Titre	Lieu	Visuel	Fréquentation
2017	« A Scientific Encounter » Partenariat UM/U Newcastle/ ESBAMA/Panacée	Faculté de médecine		500
2017	« L'arbre des savoirs »	Faculté de médecine		
2018	« Anatomies »	Faculté de médecine / musée Atger		490

Date	Titre	Lieu	Visuel	Fréquentation
2018	« Feuilles d'herbe »			1898
2018	« Ma petite Jeannie chérie » Partenariat UM/Ville de Sète	Station Sète		
2019	« Zooscopies » Partenariat artiste : Judith Rothschild	Faculté d'éducation		500
2019	« Des Livres et des hommes : naissance de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier »	Salles Technè Makrè (BUHM)		3831

Date	Titre	Lieu	Visuel	Fréquentation
2020/2021	« Corps à cœur »	Salles Technè Makrè (BUHM)	 A poster for the exhibition 'Corps à cœur' featuring a large anatomical heart illustration. Text includes 'Exposition', 'CORPS À CŒUR', 'Du 2 septembre au 17 octobre 2020', 'Faculté de médecine', and 'entrée libre'.	8048
2021	« Les bâtisseurs de la Faculté de médecine au XX ^{ème} siècle »	Salles Technè Makrè (BUHM)	 A poster for 'LES BATISSEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE au XX ^{ème} siècle' with an architectural drawing background. Text includes 'du 18 juin au 21 juillet' and 'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER'.	1705
2023	« Prototypes. De l'expérimentation à l'innovation »	Exposition itinérante	 A poster for 'EXPOSITION DE L'EXPERIMENTATION A L'INNOVATION' with a blue background and geometric patterns. Text includes '17 AVRIL AU 17 SEPT 2023' and 'MUSEE DU SAINT DU TARN'.	1630

4. Poursuivre la dynamique des grands rendez-vous patrimoniaux : Journées européennes du Patrimoine et Rendez-vous au jardin

La DCSPH assure un rôle de coordination des actions des UFR participant aux Journées européennes du patrimoine, en relayant les informations du ministère de la Culture et de la DRAC au sein de l'UM, en réalisant la communication institutionnelle (publication à l'agenda du site internet de l'Université de Montpellier) et en transmettant ensuite la synthèse des chiffres de fréquentation à la DRAC.

De son côté, le Jardin des Plantes de Montpellier participe, depuis 2015, aux événements nationaux tels que la journée « Rendez-vous au Jardin ». Initiée par le ministère de la Culture, cette journée invite le grand public à se rendre dans plus de 2 200 parcs et jardins pour rencontrer professionnels et animateurs qui partagent leur passion. Cette initiative connaît un grand succès.

Primavera, événement local créé en 2005, est une fête des plantes rares qui rassemblent de nombreux pépiniéristes et associations de défense de l'environnement. La manifestation remporte également un vif succès chaque année.

5. La place actuelle des scolaires : des partenariats et des outils de qualité mais des possibilités d'accueil inégales

À ce jour, le public scolaire ne bénéficie pas d'une offre adaptée au sein de l'Université. Faute de moyens et d'outils de sensibilisation adaptés, les élèves du primaire ou secondaire n'accèdent pas de manière structurée et organisée au contenu scientifique des collections gérées par la DCSPH, ni aux autres espaces présentant des collections scientifiques, tels que le Bâtiment historique de la Faculté de médecine, ou le Droguier de la Faculté de pharmacie. Quelques rares visites, organisées à la marge, font office d'exception. De même, il n'existe aucun espace dédié à l'élaboration d'ateliers et la médiation scientifique se fait majoritairement hors les murs.

Le dispositif des Cordées de la réussite, impulsé dès 2008 et redynamisé par la Direction Générale de l'Enseignement supérieur et de l'Insertion Professionnelle en 2020, permet un contact constant avec le public de l'enseignement secondaire. Une tête de cordée qui peut être un établissement d'enseignement supérieur parraine ou « encorde » des collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle qui relèvent plus particulièrement des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles. Outil en faveur de l'égalité des chances, les Cordées de la réussite forment un réseau qui permet un accompagnement des élèves dès la 4^{ème}. L'Université de Montpellier pilote deux Cordées : la Cordée VEST (Vers un Enseignement des Sciences et Techniques) et la Cordée EAU (Encordés A l'Université : l'eau dans toutes les sciences !). Ces deux projets sont co-portés par la DCSPH et le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle. Sont ainsi organisés des visites de campus, des ateliers avec des enseignants-chercheurs, ou encore du tutorat étudiant à destination des élèves encordés.

Un autre dispositif mis en place par l'Université de Montpellier, UniverlaCité, a pour but de créer des moments de partage entre des élèves de quartiers prioritaires – et de territoires éloignés – et des universitaires et étudiants. Ces derniers se rendent régulièrement dans les classes, qu'ils accueillent en retour à l'Université. Le public cible, maternelle, primaire et secondaire, bénéficie d'ateliers sur des thématiques scientifiques, portés par des

étudiants et encadrés par les responsables du dispositif. Sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont donc près de 2000 élèves qui ont pu bénéficier d'animations en lien direct avec le programme scolaire. Classification, « Autour de l'eau », insectes, écosystèmes, Univers (etc.) sont autant de sujet abordé par les ateliers.

Citons encore le travail du Jardin des Plantes en collaboration avec l'Écolothèque de Montpellier pour l'élaboration d'une mallette pédagogique. Dématérialisée, la mallette est un ensemble de fiches pédagogiques et de jeux à réaliser en autonomie par l'enseignant au sein du Jardin.

Au sein de la DCSPH, quelques exemples d'ateliers de médiation scientifique en lien avec les collections, conçus par le service du patrimoine historique, illustrent le potentiel pédagogique des collections :

- 2014 : exposition « 14/18. Médecine au champ d'honneur », avec livret pédagogique à destination des élèves de 3^e et de 1^e, conçu avec un enseignant d'histoire.
- 2014 et 2015 : atelier sur les voyages des explorateurs scientifiques et les collections naturalistes de l'UM, avec réalisation d'un herbier (Partenariat avec la Ligue de l'Enseignement).
- Plusieurs ateliers présentés à l'occasion de la Fête de la Science : « Mix machine : histoire d'objets et histoire des sciences (Instrumentation scientifique) », « Phospho Roc (minéralogie) »
- Plusieurs ateliers pendant le confinement de 2020, « Et PAF ! Petits Ateliers en Famille » : « Herbier en famille », « le jeu du petit anatomiste », « Un bec qui en dit long », « Gare au gorille ».

L'exposition « Regards croisés sur la lumière » a fait l'objet d'une articulation exemplaire entre valorisation du patrimoine historique et médiation scientifique, mêlant objets des collections et ateliers, avec une démarche volontariste envers les publics scolaires. Néanmoins, cet exemple demeure unique et n'a pas été suivi d'autres actions analogues.

L'ensemble de ces initiatives atteste de la mise en place à l'Université d'outils de médiation scientifique de qualité qui, là encore, gagneraient à être centralisés au moyen d'un portail unique synthétisant l'ensemble des offres existantes à l'université pour le public scolaire. En outre, l'offre de valorisation patrimoniale devrait être plus largement intégrée à ces dispositifs.

6. Renforcer la politique des publications

L'Université de Montpellier ne dispose pas d'une politique propre de publications scientifiques, au sein desquelles la dimension patrimoniale pourrait être valorisée. Néanmoins, dans la mesure où une grande partie de son patrimoine est protégée au titre des Monuments historiques, elle a pu bénéficier de la politique éditoriale de la DRAC. La collection « DUO » présente en effet dans son catalogue de nombreux numéros relatifs au patrimoine historique de l'Université de Montpellier.

En outre, plusieurs catalogues ont été publiés à l'occasion d'expositions concernant le patrimoine historique de l'Université de Montpellier : par exemple en 2015 l'exposition *L'art du savoir : manuscrits médiévaux de Clairvaux à Montpellier* ; ou en 2019 *Des Livres et des Hommes : naissance de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier*.

C. UNE DIRECTION OUVERTE SUR LES PARTENARIATS

Depuis sa création en 2015, la DCSPH étend sa visibilité et fait connaître ses actions de diverses manières.

1. Les partenariats institutionnels dans le domaine de la valorisation du patrimoine

La richesse des collections, connue des partenaires institutionnels culturels comme les musées, donnent lieu à une politique de prêts d'œuvres pour des expositions temporaires d'intérêt national, voire international. En outre, les fonds de l'herbier, comme ceux du laboratoire de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM), font régulièrement l'objet de sollicitations de la part des enseignants-chercheurs et chercheurs pour en étudier des échantillons. Des prélèvements de fragments sont envoyés dans divers laboratoires ou consultés sur place.

Les spécimens types et figurés, essentiels à la description des espèces, sont conservés dans les institutions selon les recommandations du code international de la nomenclature zoologique (ICZN), ce qui justifie leur consultation exclusivement sur place. Cette politique favorise les échanges scientifiques et l'accès à des données inédites. Certains spécimens non typés peuvent être prêtés pour des études approfondies, tandis que des photos, scans ou moulages sont réalisés lorsque l'envoi est impossible. Des collaborations internationales, des enquêtes scientifiques et des publications en découlent. Enfin, la numérisation progressive des collections ouvre de nouvelles perspectives de recherche sur la biodiversité passée et actuelle.

2. Les partenaires dans le domaine de la conservation et de la sécurité des biens

Pour chaque type de patrimoine, des réseaux spécifiques sont intégrés : l'Association des archivistes français pour les archives, Bibliopat (association qui a pour objet de favoriser la diffusion d'informations relatives à la gestion des fonds à vocation patrimoniale en bibliothèque) pour les fonds documentaires patrimoniaux, le réseau PATSTEC, qui établit le répertoire du patrimoine scientifique et technique et en fournit l'inventaire pour les collections scientifiques et techniques etc. À l'échelle de l'établissement, l'Université de Montpellier a rejoint le Bouclier bleu, relais en France du Blue Shield International et ayant pour rôle d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité du patrimoine culturel mais aussi de susciter, favoriser, accompagner et promouvoir toutes les actions de prévention et d'intervention d'urgence. L'adhésion à ce réseau professionnel est essentielle dans la perspective de l'élaboration des plans de sauvegarde des biens culturels de l'Université de Montpellier.

En parallèle l'établissement, par l'entremise du Service du patrimoine historique de la DCSPH, contribue à des programmes nationaux d'envergure pour la numérisation des collections naturalistes, tels que Recolnat à partir de 2009, ou E-col+, lancé récemment. Ce projet de numérisation en 3D d'un très grand nombre de spécimens de collections naturalistes a pour ambition de produire des données anatomiques à haute résolution et de les mettre à la disposition de toutes et tous sans aucune restriction, en particulier à la communauté des chercheurs et chercheuses.

Notons enfin que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) reste également un interlocuteur central dans le cadre du contrôle scientifique et technique exercé sur

l'ensemble du patrimoine de l'Université protégé au titre des Monuments historiques. De même, le conservateur des antiquités et objets d'art, compétent à l'échelle du département, accompagne de son expertise les réflexions de la DCSPH dans le domaine de la conservation et de la préservation du patrimoine universitaire.

3. Les réseaux de culture scientifique

La DCSPH prend part au titre de l'Université ou au titre de ses activités propres, à de nombreux réseaux de culture scientifique, tels que l'AMCSTI, le réseau professionnel des cultures scientifique, technique et industrielle ECSITE, The European network of sciences centres and museums ou A+U+C, le réseau national de l'action culturelle dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À l'échelle régionale, citons le réseau Science(s) en Occitanie, initiative de la Région Occitanie, qui vise à réunir l'ensemble des personnes investies dans le dialogue sciences et société ou encore Echosciences, plateforme collaborative dédiée à l'actualité de la culture scientifique, technique et industrielle au niveau local : outil au service des acteurs de la CSTI permettant la mise en réseau et la valorisation de leurs actions au plus proche des territoires.

L'intégration de réseaux professionnels pour la médiation scientifique, d'un côté, pour la préservation du patrimoine, d'un autre, montre un fort dynamisme de la Direction et un engagement constant de l'Université.

2^E PARTIE

LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE
ET DES COLLECTIONS : RENDRE ACCESSIBLE
LES SCIENCES ET LEUR HISTOIRE
À TOUS LES PUBLICS



I. DE L'UTILITÉ DE LA COORDINATION D'UNE POLITIQUE DE VALORISATION PATRIMONIALE À L'UM

A. QUATRE BONNES RAISONS DE PORTER CETTE POLITIQUE AU SEIN DE L'UM

1. S'inscrire dans la politique nationale en faveur d'une ouverture des établissements supérieurs sur la société : SAPS (Science avec et pour la société), une mission citoyenne

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, présentait, le 30 avril 2021, les mesures issues de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) visant notamment à renforcer les relations entre science et société. L'enjeu : renouer le pacte entre les chercheurs et les citoyens, en insufflant dans leurs relations plus de familiarité, de confiance et de réciprocité. Cette stratégie repose sur une conviction : la relation science-société doit désormais être reconnue comme une dimension à part entière de l'activité scientifique²¹.

À ce titre, l'Université de Montpellier a inscrit dans son contrat d'établissement²² en objectif 3 le fait « d'amplifier les relations Sciences avec et pour la Société » et entend « [consolider] la diffusion de la culture scientifique et technique ».

Dans ce contexte, on entrevoit toute la pertinence qu'aurait l'inscription de la valorisation du patrimoine historique et des collections dans ce cercle vertueux de transmission des savoirs et de la connaissance. Véritable réceptacle de la science en train de se faire, témoins tangibles des découvertes, les collections universitaires sont par essence les supports naturels de la médiation scientifique et un formidable outil épistémologique.

2. Tirer parti d'une particularité montpelliéraine : l'absence d'équipements culturels sur la thématique des sciences

Montpellier, ville de sciences et d'enseignements, ne dispose pourtant pas d'équipements permettant de valoriser son très riche patrimoine. À plusieurs périodes de son histoire, la ville a pourtant connu des initiatives allant dans ce sens.

a) Un ancien musée municipal ?

L'ouvrage publié en 2014 sur l'histoire de la Faculté des sciences de Montpellier révèle qu'un embryon de musée municipal existait dès le début du XIX^e siècle²³. À la suite de la suppression de la Société royale des sciences en 1793, plusieurs collections scientifiques (machines, objets de physique, livres, etc.) sont réunies, conformément à l'arrêté de 1795 qui crée les écoles centrales. Ces collections, enrichies par des acquisitions du Département, sont destinées à l'école centrale de Montpellier, mais reviennent à la ville en 1802 lors de sa transformation en lycée. Deux conservateurs sont nommés pour gérer les cabinets d'histoire naturelle et de physique, qui servent à la fois à l'enseignement et à des dé-

²¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/science-avec-et-pour-la-societe-les-mesures-issues-de-la-lpr-49218>.

²² Le Contrat pluriannuel de site Coordination territoriale Occitanie Est, 2021-2026, Volet Spécifique de l'Université de Montpellier (EPE), p.14.

²³ Ibid., p.47.

monstrations publiques. Bien qu'aucune création officielle de musée ne soit déclarée, les lieux d'exposition sont identifiés par le conservateur André Antoine Touchy. Cependant, le manque de soutien municipal et les nombreux déménagements entraînent la dispersion des collections, qui sont finalement transférées à la nouvelle Faculté des sciences en 1811. Ce transfert marque la fin d'un potentiel projet de musée montpelliérain, expliquant l'absence actuelle d'un tel établissement malgré la tradition scientifique de la ville.

b) Des projets de musées inaboutis (Agropolis, MuseUM)

Plusieurs projets de culture scientifique à Montpellier ont été abandonnés, malgré leur ambition initiale. L'Agropolis Museum, ouvert en 1994 et labellisé musée de France en 1995, a fermé définitivement en 2010. Il visait à présenter l'agriculture et l'alimentation à travers une approche à la fois scientifique, technique et culturelle, en mettant en lumière la quête humaine de nourriture à travers l'histoire et les cultures. Il comprenait trois expositions permanentes : La Fresque historique, Agriculteurs et agricultures du monde, et Paysages agraires du monde.

Le projet MuseUM, porté par le Pôle universitaire européen de Montpellier, ambitionnait de créer un grand Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) au sein de l'Institut de botanique. Il devait regrouper plusieurs initiatives muséales universitaires (pharmacie, médecine, moulages) pour former un quartier dédié au patrimoine scientifique. Malgré son intérêt patrimonial et éducatif, le projet a été abandonné en 2006, faute de financement dans le cadre du contrat de plan État-Région.

c) Quels équipements relatifs aux sciences aujourd'hui sur le territoire ?

En dehors des musées universitaires, comme le conservatoire d'anatomie, le musée de la Pharmacie Albert Ciurana ou le Droguier (les deux premiers étant fermés pour travaux), Montpellier dispose de peu d'espaces dédiés aux sciences. On peut citer la Pharmacie et Chapelle de la Miséricorde, la Maison départementale de l'environnement, la Maison de la Nature, l'Agriparc du Mas Nouguier. La Direction Déléguée à la médiation écologique de la Métropole encadre, quant à elle, le Zoo de Lunaret et l'Écolothèque qui sensibilisent aux sciences de la vie et aux enjeux environnementaux. Toutefois, les collections scientifiques universitaires n'y sont guère sollicitées, malgré quelques collaborations ponctuelles, comme avec le Jardin des Plantes.

L'absence persistante d'un équipement dédié aux sciences sur le territoire reste donc particulièrement notable, la nécessité de faire émerger un ou des lieux de valorisation pour les collections universitaires, d'autant plus évidente.

3. Tirer parti de la richesse du patrimoine historique de l'UM pour mieux accueillir les publics et faire rayonner l'établissement et la ville

a) L'emplacement privilégié du patrimoine bâti historique de l'UM (jardins et cœur de ville)

Les fleurons du patrimoine architectural de l'Université de Montpellier occupent une place centrale au sein de la ville. Au cœur de l'écusson, le Bâtiment historique de la Faculté de médecine, le Jardin des Plantes et son bâtiment de l'Intendance, ainsi que l'Institut de botanique jouxtent un ensemble urbain d'une qualité exceptionnelle. Dès le projet Mu-

seUM²⁴, l'argument d'une place toute trouvée pour promouvoir un projet de valorisation a été avancé. De part et d'autre du boulevard Henri IV, dans un périmètre bien connu des habitants de Montpellier et des étudiants, et prisé des touristes, l'emplacement géographique est idéalement identifié et accessible par au moins deux lignes de tramway.

b) Des collections remarquables conservées in situ

À l'argument géographique, s'ajoute la pertinence de l'in situ. Une très large partie des collections est aujourd'hui conservée sur place, parfois même depuis l'origine. Ainsi, les collections anatomiques présentées dans le conservatoire d'anatomie du Bâtiment historique occupent les espaces depuis sa création au milieu du XIX^e siècle, tout comme le patrimoine documentaire (Bibliothèque et archives) installé depuis le déménagement de la Faculté de médecine dans l'ancien collège Saint-Benoît en 1795. L'actuel Institut de botanique intègre, dès sa construction en 1959, les espaces actuels de l'Herbier.

Développer un projet de valorisation dans ce quartier et dans les lieux désignés apparaît en totale cohérence avec l'histoire de l'institution et de son patrimoine historique.

4. Tirer parti de l'expertise des collections ad hoc

La cohérence de l'in situ est précisément ce qui fait la richesse des musées universitaires. Nés pour la recherche et l'enseignement, ils restent et vivent dans les structures et au plus près des systèmes de pensée qui les ont vu naître. Les collections au plus près des laboratoires, au plus près des enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants sont en contact direct avec leurs créateurs, les personnes ressources susceptibles d'apporter la connaissance et les informations nécessaires à la bonne compréhension des outils. Ils ont les moyens d'expliquer en quoi la science d'hier diffère de la science d'aujourd'hui, ou au contraire quels sont les points communs et les éléments intemporels transmis jusqu'à aujourd'hui, dont certains font la singularité de l'institution. Les musées et leurs enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants sont plus à même de renseigner les domaines de l'Éducation, de l'Histoire, des Sciences et Sciences Sociales. Botanistes, médecins, paléontologues sont les personnes ressources pour donner du contenu aux expositions ou aux publications. Bibliothécaires et archivistes condensent le savoir en matière de patrimoine documentaire.

À ces compétences ad hoc, s'ajoutent de plus en plus les professionnels de la documentation ou de la conservation, conservateurs, restaurateurs ou régisseurs pour la gestion des collections. Tout est ainsi réuni pour « mettre en œuvre l'évidence tangible du processus de création et de transmission de la connaissance²⁵ ».

²⁴ Cf. MuseUm : Musées des universités de Montpellier, Étude faisabilité, Novembre 2022, p.19.

²⁵ Dominique Ferriot et Marta Lourenço, De l'utilité des musées et collections des universités, La Lettre de l'OCIM, 2004, p.14.

B. L'ANCRAGE DE L'ÉTABLISSEMENT DANS UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET SCIENTIFIQUE FORT

1. Le rôle clé de la Région : les actions stratégiques dans le domaine de l'enseignement supérieur

En 2022, la Région Occitanie a élaboré un Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI), qui constitue le cadre de référence de sa politique en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour la période 2022-2028. Il définit les orientations et les priorités d'orientations en matière d'intervention de la Région dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en cohérence avec les stratégies nationales de l'État.

La Région s'est ainsi dotée d'une stratégie tournée vers les enjeux actuels et à venir de notre société avec pour ambition l'investissement dans la préparation de l'avenir, la production et la diffusion des savoirs, la jeunesse et l'innovation. Elle soutient dans ce cadre des actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. Souhaitant par ailleurs offrir aux jeunes des conditions de réussite satisfaisantes, elle a lancé un appel à projets « Vie étudiante », à la suite duquel l'Université de Montpellier a obtenu une subvention permettant de développer le tutorat étudiant auprès des élèves du secondaire dans le cadre des Cordées de la réussite pilotées par l'UM, tout en reconnaissant l'engagement des étudiants par un soutien financier. **Parallèlement, la Région Occitanie accompagne l'Université de Montpellier dans ses efforts de rénovation et de valorisation du patrimoine, notamment à travers les financements alloués dans le cadre des contrats de plan État-Région.**

2. Le rôle de la ville et de la métropole de Montpellier : une opportunité pour continuer de valoriser et promouvoir le patrimoine et les sciences

La Métropole de Montpellier s'inscrit dans une dynamique durable de rayonnement culturel, propice à l'émergence du projet de valorisation patrimoniale que soutient l'Université de Montpellier.

a) L'implication de la Métropole en faveur du patrimoine historique

La collaboration entre l'UM, la Ville et la Métropole est notable en matière d'accessibilité et de médiation envers les publics : une **convention de mise à disposition de personnel municipal pour la surveillance du Jardin des Plantes** a ainsi été établie à partir de 2002, ce qui permet d'ouvrir le jardin botanique universitaire au grand public²⁶.

Par ailleurs, l'obtention du **Label Pays d'art et d'histoire** en 2019, avec le soutien de la DRAC et d'experts, œuvre en faveur de la cohésion sociale et territoriale où les arts, le patrimoine historique et naturel occupent une place fondamentale. Autour des trente-et-une communes de la Métropole, déployées entre mer Méditerranée et piémont cévenol, la mise en œuvre du label est organisée autour d'une unité spécifique, animée par une Cheffe de projet Pays d'art et d'histoire, rattachée au Pôle Culture et Patrimoine. Depuis l'obtention du label, la Métropole déploie une politique globale d'ingénierie et de média-

²⁶ Cf. Annexe 4 : Convention Ville de Montpellier et Université de Montpellier Ouverture au public du Jardin des Plantes, 2017 (renouvellement d'une convention de 2002).

tion à destination de tous les publics dont prioritairement les habitants, le jeune public et les visiteurs. Sur une période récente, les événements autour de la célébration des huit cents ans de la Faculté de médecine ont certainement accentué l'intérêt commun en faveur de la valorisation du patrimoine universitaire²⁷.

Depuis 2020 enfin, les trois institutions souhaitent candidater à l'inscription des prestigieux fonds patrimoniaux documentaires de la bibliothèque universitaire et des archives historiques de la Faculté de médecine au **registre international Mémoire du Monde de l'UNESCO**. La Direction déléguée Patrimoine et musées de la Métropole de Montpellier et la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique de l'Université de Montpellier élaborent ce programme dont l'ambition est de faire connaître à l'échelle internationale les collections relatives à l'enseignement de la médecine, ancré sur le territoire depuis plus de huit siècles.

b) Une forte dynamique dans le domaine de la culture scientifique grâce au réseau des médiathèques

La **direction du réseau des médiathèques et de la culture scientifique de la Métropole** témoigne, dans son appellation même, de sa mission tout à fait originale dans la diffusion de la culture scientifique sur le territoire : rencontres avec des chercheurs, résidence de journalistes scientifiques, expositions et ateliers rythment une programmation foisonnante dans le domaine. Cette implication forte de la Métropole aboutira à terme à l'ouverture d'un lieu dédié.

La Ville et la Métropole de Montpellier ont en outre signé en 2021 un **accord-cadre culture et culture scientifique** avec l'Université²⁸. Le soutien à la création et à la diffusion artistique, le soutien à la co-construction de projets arts et sciences ou encore l'accès à la culture scientifique - dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle notamment - composent les axes majeurs de ce partenariat²⁹, renforcé en 2024 par la collaboration structurante autour du **projet « UM VIA des Sciences »**, qui a été labellisé SAPS (Science avec et pour la société) par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et doté d'un budget de 680000 € sur trois ans.

3. Les autres partenariats scientifiques et culturels existant entre l'UM et les acteurs du territoire

Le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, qu'occupait le **Rectorat** jusqu'à une date récente, a fait l'objet d'une convention d'utilisation avec l'Université de Montpellier le 18 décembre 2020. Cette première convention est assortie d'une convention cadre de partenariat éducatif, scientifique et culturel entre le Rectorat et l'Université³⁰. Elle est déterminante pour le devenir du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes et le projet scientifique et culturel qui y sera déployé. En effet, il est convenu que sa réhabilitation doit participer d'une « dynamique de diffusion des savoirs, de valorisation et de conservation

²⁷ La collaboration entre les différentes parties prenantes a donné lieu à une riche programmation que l'on peut retrouver sur le site internet suivant : <https://www.montpellier3m.fr/800ans>.

²⁸ Cf. Annexe 5 : Accord-cadre de culture et de culture scientifique entre la Ville, la Métropole et l'Université de Montpellier, septembre 2021.

²⁹ À titre d'exemple, l'exposition « Éprouver l'inconnu », conçue par le MOCO en 2024-25 en collaboration étroite avec des enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants de l'Université de Montpellier, a été l'occasion de présenter des objets et des spécimens provenant des collections universitaires dans un dialogue fécond avec des œuvres d'art contemporain.

³⁰ Cf. Annexe 6 : Convention de partenariat éducatif, scientifique et culturel du Rectorat et de l'Université de Montpellier, 18 décembre 2020.

du patrimoine universitaire montpelliérain au cœur d'un périmètre regroupant le Jardin des Plantes, l'Institut de botanique et la Bâtiment historique de la Faculté de médecine ». Porté par la politique conjointe du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture en faveur de l'Éducation artistique et Culturelle (EAC), ce partenariat engendrera « la construction d'un parcours et la constitution d'une offre pédagogique » en lien avec les sciences et les techniques, la médecine et la botanique, leur histoire et usages respectifs en écho au patrimoine universitaire montpelliérain.

L'Université de Montpellier et les **Archives départementales de l'Hérault** ont noué un partenariat dans le cadre de la demande de dérogation à l'obligation de versement des archives historiques de la Faculté de Médecine à ladite institution. Le contrôle scientifique et technique, exercé par les AD34, a fait émerger en 2024 une feuille de route qui permettra à terme de mettre en conformité l'ensemble de ces fonds pour les conserver in situ. Le Département de l'Hérault, au travers des Archives départementales, est en toute logique partenaire du projet de candidature sur le registre Mémoire du monde de l'UNESCO.

Ainsi, dans le cadre de la politique nationale déployée en faveur de la promotion des sciences auprès d'un large public, la prise de conscience de détenir un patrimoine d'une grande richesse, valorisable sur place, ainsi que l'absence avérée d'une offre de ce type sur le périmètre concerné, confortent le bien fondé d'un projet de valorisation ambitieux autour des sciences et techniques grâce à un partenariat fort avec les acteurs du territoire.

II. ForUM : UN PROJET POUR LES COLLECTIONS ET LES BÂTIMENTS

Sur le modèle du Quai des savoirs à Toulouse, du Jardin des Sciences à Strasbourg ou encore de la Citadelle de la connaissance à Barcelone, le projet de valorisation du patrimoine historique et des collections de l'Université de Montpellier propose de créer une interface d'entrée, géographiquement identifiée pour découvrir les différentes thématiques incarnées par les collections. Le projet est tout à la fois un circuit et une offre de contenu dans des espaces identifiés au cœur de la ville.

A. LE CONCEPT D'ENSEMBLE

D'une place où se tenaient les assemblées du peuple et où l'on discutait des affaires publiques, dans l'Antiquité romaine, le terme de forum évolue dans le langage contemporain de l'informatique, pour évoquer plus précisément une plateforme d'échanges. Ces différents sens nourrissent le concept de ForUM tel que l'Université de Montpellier veut le porter : un lieu à la croisée des chemins, au cœur de la ville, où se tiennent les débats et où se rencontre une diversité de publics. Le suffixe UM renvoie également à l'acronyme désignant l'Université de Montpellier.

ForUM mêle à la fois l'histoire et l'actualité de la recherche, la culture scientifique et le patrimoine historique, les chercheurs et le public scolaire. ForUM, c'est un lieu de partage et d'échange qui propose d'articuler plusieurs lieux emblématiques incarnant l'histoire des sciences au sein de la Métropole et de rayonner sur tous les sites dans la ville :

- l'Institut de botanique (B) est la porte d'entrée pour comprendre la diversité des patrimoines de l'Université et son histoire. Cette porte d'entrée fait directement écho à la notion de forum, en proposant d'être un carrefour des connaissances. À partir des archives

et des collections scientifiques et techniques, est déployé un parcours sur la manière dont on construit la connaissance et les savoirs.

- le Jardin des Plantes (C), vieux de plus de quatre siècles, qui centralise la connaissance autour de la botanique, établit les liens avec la médecine, la pharmacie et les sciences naturelles et ouvre la voie à la compréhension de la nature, de son rapport avec l'humain ainsi qu'à la sensibilisation à la préservation de l'environnement.
- le bâtiment de l'Intendance (C), adossée à ce musée à ciel ouvert, complète la connaissance relative à la botanique et ses usages et propose un accueil sur-mesure des scolaires, une première au sein de l'Université de Montpellier.
- le Bâtiment historique de la Faculté de médecine (D) ouvre à la découverte ou redécouverte du patrimoine documentaire et des collections anatomiques.

B. L'INSTITUT DE BOTANIQUE : PORTE D'ENTRÉE PHYSIQUE ET CONCEPTUELLE SUR L'HISTOIRE DES COLLECTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Depuis 2017, l'Institut de botanique a bénéficié d'une première campagne de travaux de mise en sécurité en vue de la levée de l'avis défavorable à l'exploitation. Sa réhabilitation complète devrait permettre à terme d'accueillir la gouvernance de l'Université dans un lieu emblématique de son histoire, afin d'en accroître la visibilité et l'attractivité. En outre, un parcours muséographique y sera déployé.

1. Le parcours muséographique

Dans les espaces du rez-de-chaussée de l'Institut de botanique seront présentées d'une part, une introduction aux riches fonds de l'Université de Montpellier et son histoire et d'autre part, un parcours de visite plus étoffé où dominera une sélection de pièces issue des fonds scientifiques et techniques.

a) Visualiser dans le temps et dans l'espace l'histoire des collections universitaires UM



Exemple de panorama illustré à partir de collections, galerie historique, Musée Les Pêcheries, Fécamp

Pour introduire le visiteur aux collections universitaires, il lui faudra à la fois saisir la **complexité typologique** (les collections sont de natures très diverses), **spatiale** (les collections sont produites, conservées en de multiples sites) et **temporelle** (elles remontent, pour les plus anciennes, au XIII^{ème} siècle, et plus généralement

aux périodes de création des facultés modernes, c'est-à-dire au début du XIX^{ème} siècle) des collections.

Ainsi, une cartographie dynamique des sites rattachés à l'institution dialoguera avec une frise chronologique illustrée. Un objet par typologie et/ou par site permettra, à l'instar des

espaces introductifs du Museum de Toulouse ou de la galerie historique du Musée des Pêcheries de Fécamp (cf. illustration), de saisir en un coup d'œil l'aspect protéiforme de ce patrimoine.

Cette frise chronologique illustrée pourrait réunir les objets suivants :

- Le fac-similé des premiers statuts de différentes composantes de l'Université témoignant de sa longue histoire et de la filiation entre disciplines (par exemple médecine -> pharmacie, sciences naturelles ; droit -> science politique...)
- Le fac-similé d'un manuscrit ancien de la Bibliothèque universitaire historique de médecine et une pièce d'anatomie pour la Faculté de médecine/ une planche d'herbier ou un élément des collections botaniques pour le Jardin des Plantes
- Une pièce de zoologie/ un instrument PATSTEC pour la Faculté des sciences
- Le fac-similé du Liber rectorum pour la Faculté de droit et de science politique
- Une pièce du Droguier pour la Faculté de pharmacie
- Une planche, une maquette pédagogique ou un jeu éducatif pour la Faculté d'éducation
- Un spécimen maritime en fluide pour la Station méditerranéenne de l'environnement littoral
- Etc...

La frise chronologique pourra également indiquer sur une trajectoire parallèle les personnalités emblématiques de l'Université.

b) Un parcours des collections qui conjuguera démarche épistémologique et démarche historique

Dans un contexte de désinformation et de remise en cause des sciences à l'échelle mondiale, un préambule nécessaire interrogera le visiteur sur les définitions des termes « savoir » et « connaissance ». Différent d'un Muséum d'Histoire naturelle, le parcours muséographique déployé ensuite aura pour double vocation de mettre en lumière les spécificités des collections dédiées à la recherche et à l'enseignement et de raconter une histoire montpelliéraine des sciences.

Il s'agira d'interroger les caractéristiques propres à une collection dont les objets sont conçus dans un but pédagogique, à l'instar des boîtes de démonstration du droguier ou des modèles d'anatomie clastique d'Auzoux. Les collections, constituées par accumulation (les roches, les spécimens botaniques ou zoologiques), qui permettent la comparaison et la classification, illustreront aussi bien leur usage pour la recherche que pour l'enseignement. Dans cette partie, les collections d'instrumentation scientifique auront aussi toute leur place, toutes aussi utiles pour chercher que pour apprendre à chercher.

Ensuite, s'appuyant sur des modules thématiques, comme l'histoire et la classification du vivant, l'observation du ciel, ou encore l'histoire géologique du territoire, le propos mettra en lumière tout à la fois des modalités de construction de la connaissance, des méthodologies (démarche épistémologique), et des jalons importants de cette histoire des sciences telle qu'elle s'est écrite à Montpellier et plus précisément à l'université (démarche historique). Ce double discours devra parler aussi bien à un chercheur, à un étudiant, à

un public scolaire qu'à un habitant de la Métropole ou un touriste pour qui l'ancrage de l'histoire des sciences dans la ville de Montpellier doit être palpable.

Enfin, une ouverture sur l'actualité de la recherche scientifique à l'Université de Montpellier conclura ce parcours muséographique.

2. Pérenniser des espaces de réserves pour déployer ce parcours

Pour porter un projet de valorisation du patrimoine immobilier et mobilier, la bonne conservation des collections scientifiques est la pierre angulaire de la réflexion. Aujourd'hui conservées dans les espaces vacants de l'Institut de botanique, celles-ci pourraient être maintenues à demeure en améliorant leurs conditions de conservation (climat, conditionnement, référencement dans une base de données).

La typologie des espaces nécessaires pour la bonne conservation des collections est la suivante :

- Réserves et espace de stockage (collections, matériels techniques)
- Espaces de consultation (pour les chercheurs) mutualisable pour SPH, herbier, des salles attenantes à l'herbier avec loupes, microscopes, lumière, ventilation
- Espaces pour les restaurateurs ou pour prestataires extérieurs, répondant aux normes de bon usage
- Espace de quarantaine pour le traitement curatif
- Accueil

3. Quelle priorisation des opérations ?

La restructuration de l'Institut de botanique a son calendrier propre, découpé en quatre phases de rénovation successives, estimées à 22,6 M€. La première phase, inscrite au CPER 2021-27, concerne la rénovation du bloc central du bâtiment, dont l'espace muséographique, ainsi que les espaces tertiaires de l'aile Sud/Est du bâtiment sur trois niveaux³¹. Les autres phases concerneront l'aménagement des autres espaces du bâtiment et enfin le traitement de l'Herbier.

À la suite de sa récente mise en sécurité, l'Herbier pourra faire l'objet d'une étude spécifique visant à définir ses usages et besoins futurs, notamment en matière d'accueil des publics — qu'il s'agisse de chercheurs ou du grand public. Cette réflexion aura des implications directes sur les aménagements à prévoir.

Quelques éléments de calendrier et financiers³²:

Phase 1 :

Fin 2023-Mi 2025 : Programmation (pilotage et financement Rectorat)

2025-2026 : Études

2027-2029 : Travaux

³¹ Cf. Annexe 7 : Fiches CPER complémentaires.

³² Cf Annexe 8 : Chronologie ForUM

Phase 2, 3 et Herbar : À ce stade, pas encore de calendrier, et une enveloppe de 300k€ est prévue au CPER 2021-27 pour pouvoir lancer les études de l'Herbar en 2027.

C. LE JARDIN DES PLANTES ET LE BÂTIMENT DE L'INTENDANCE : HISTOIRE ET ILLUSTRATION DES SCIENCES LIÉES À LA BOTANIQUE ET SES USAGES

1. L'offre d'accessibilité et de valorisation patrimoniale des publics dans l'enceinte du jardin

Une étude globale du jardin, financée par l'Université, actualisant celle de l'architecte en chef des Monuments Historiques Dominique Larpin de 2003³³, a été rendue par le cabinet Trabon en 2025³⁴. Elle permet de préciser les contours de la réhabilitation complète du Jardin des Plantes et les objectifs à remplir pour sa valorisation future. Des éléments relatifs aux différentes restaurations à mener (réfections des bassins, fontaines et crapaudières, des norias, des allées et sentiers ou encore restauration de l'École systématique), ainsi que ses nouveaux moyens d'accessibilité, notamment à destination des personnes à mobilité réduite, y sont détaillés. En revanche, sa valorisation (mise en valeur des collections vivantes, programmation complète, outils d'aide à la visite) doit être poursuivie, à la suite d'un travail de réflexion mené par la Direction du Jardin des Plantes, depuis un an, pour améliorer la charte signalétique notamment.

Ainsi, il est préconisé en accompagnement de cette étude, l'écriture d'un projet scientifique et culturel propre au Jardin des Plantes permettant d'établir les axes stratégiques de sa valorisation pour les cinq à dix prochaines années. En plus de la médiation scientifique s'intéressant à la botanique, aux plantes médicinales et aromatiques, ou encore aux parfums, à la parfumerie et à la pharmacie, le jardin offre une possibilité assez unique de montrer les écosystèmes en évolution et leur adaptation ou non au changement climatique.

Le rôle de pièce maîtresse des collections de l'Université de Montpellier y sera conforté, tout en soulignant ses caractéristiques propres à un jardin botanique, en lien étroit avec l'enseignement et la recherche³⁵.

2. L'offre muséographique pour le Bâtiment de l'Intendance³⁶

a) L'espace d'interprétation

Un espace d'interprétation est un lieu de communication visant à améliorer la compréhension d'un sujet au moyen de dispositifs didactiques conçus sur mesure. Cet espace peut contenir des collections originales ou des fac-similés.

L'espace d'interprétation proposerait, tout d'abord, un volet conceptuel : qu'est-ce qu'un Jardin des Plantes ? Qu'est-ce que la botanique ? Il déploierait en suivant un historique dédié au Jardin des Plantes de Montpellier mettant en lumière les illustres personnages qui l'ont animé depuis plus de quatre cent ans, un court historique du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes y aurait également toute sa place.

³³ Cf. Annexe 9 : Étude du Jardin des Plantes, D. Larpin 2003

³⁴ Cf. Annexe 10 : Étude globale du Jardin des Plantes, 2025.

³⁵ Cf. p.15-16 du document élaboré en 2022 pour la mission Patrimoine, confiée à Stéphane Bern en 2017. Cette démarche portée par l'Université de Montpellier a permis en 2022 de déposer et obtenir des crédits du Loto du Patrimoine à destination du Jardin des Plantes et du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes.

³⁶ Cf. Annexe 11 : Avant-projet sommaire pour le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, Trabon 2024.

Pour les autres sections, l'espace s'inspirerait de la Galerie de Botanique du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, ouvert au public de 2013 à 2019 en proposant une plongée dans les aspects scientifiques et pratiques de la botanique : collecter, herboriser, conserver. La description des métiers et pratiques liés à la botanique ouvrira naturellement la voie à la question des usages, passés et présents. Des pièces originales ou reproduites des herbiers mais également issus de la séminothèque et de la carpothèque pourront côtoyer le nécessaire du botaniste (loupe, besace etc.). Dispositifs multimédia et vidéos pourront compléter l'ensemble, tout comme une sélection de reproductions photographiques (cf. fonds photographique Flahault). Cette immersion dans l'histoire et les usages de la botanique pourra être complétée par une visite sur rendez-vous des espaces de la séminothèque/carpothèque au niveau supérieur.

Comme indiqué plus haut, l'accent sera mis sur une médiation ludique et participative permettant la manipulation de dispositifs à la manière de ce que l'on peut voir dans les expositions du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) ou dans certains centres d'interprétations de l'architecture et du patrimoine (CIAP).



Exemple de médiation interactive : Mécanisme de la serrure manipulable, CNAM



Exemple de médiation interactive : Coupe géologique tactile, Cambraioscope

b) Les ateliers pédagogiques et de médiation scientifique

L'équipe du Jardin des Plantes présente la particularité d'être composée, en plus d'enseignants-chercheurs, de jardiniers-botanistes-médiateurs. Co-construits par ces derniers, en collaboration avec les deux services de culture scientifique de la DCSPH, les intervenants des masters de médiation scientifique comme ceux de la Faculté des sciences et de leurs étudiants, les enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants de la Faculté d'éducation, et plus largement par la communauté scientifique de l'Université de Montpellier, des ateliers seront proposés à un public scolaire primaire et secondaire, mêlant approche ludique, pratique et participative de la science en train de se faire (cf. III. D2.).

Certains espaces du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes auront une superficie suffisante pour accueillir des classes scindées en deux. Pendant qu'une partie du groupe (environ 15 personnes) effectuera une visite du Jardin, de l'Institut ou du Bâtiment historique selon l'offre choisie, l'autre partie pourra réaliser un atelier dans ces espaces. Les aménagements réalisés permettront aussi bien un accueil des publics de qualité qu'une modularité des dispositifs de valorisation dans l'espace et dans le temps.

L'existence d'espaces spécifiquement dédiés aux scolaires dans le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes n'exclura pas la possibilité de concevoir d'autres activités pouvant être déployées au dehors, comme des ateliers dans le Jardin des Plantes lui-même, ou hors-les-murs jusque dans les écoles par exemple. À ce titre, les initiatives déjà

existantes, telles que la participation de l'équipe du Jardin des Plantes au dispositif Uni-verlaCité ou les actions de l'Institut de recherche pour l'enseignement des sciences (IRES) de la Faculté des sciences par exemple, s'inscriraient pleinement dans cette proposition d'offre externalisée.

Enfin, une telle programmation d'ateliers au Bâtiment de l'Intendance sera complémentaire d'accueils de publics scolaires au sein des UFR, écoles et instituts, créant ainsi une offre de médiation structurée et dynamique au sein de toute l'Université de Montpellier.

c) La séminothèque et la carpothèque

La séminothèque et carpothèque la sont respectivement des collections de fruits et de graines séchés datant, pour les plus anciens, de la fin du XIX^{ème} siècle.

Ces échantillons ne sont pas destinés à être cultivés ou semés. Ils sont conservés à des fins pédagogiques pour être utilisés lors des enseignements de biologie végétale à l'Université car ils caractérisent certaines familles botaniques ou illustrent à merveille les stratégies mise en place par les plantes pour disséminer leurs graines et donc leur descendance. Ils servent aussi de spécimens de référence : par comparaison, ils peuvent aider à l'identification des plantes de la collection du Jardin botanique.

Aux côtés de la bibliothèque du Jardin des Plantes et des ateliers pédagogiques au R+1 du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, pourraient être installées ces collections de références en lien étroit avec les agents du Jardin qui seront installés au R+2. Sur rendez-vous, ces réserves deviendraient visitables et viendraient illustrer un contenu scientifique sur la nature et la structure d'une plante, l'usage des graines en lien avec le



centre d'interprétation au rez-de-chaussée, mais également en complément d'une visite qui se ferait devant les collections vivantes dans le Jardin ou encore après avoir observé des planches d'herbier mises en exposition au sein de l'Institut de botanique. Véritables coulisses des activités du jardin et des métiers qui y sont rattachés, la carpothèque et la séminothèque permettraient de dévoiler l'envers du décor et de faire connaître la profession de botaniste.

À titre d'exemple : Carpothèque du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)

3. Quelle priorisation des opérations ?

Dans ce contexte, il conviendra, étant donné le plus grand avancement de la réflexion menée sur le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, l'acquisition de crédits, via notamment le mécénat (Mission Patrimoine) et l'existence de la convention avec le Rectorat évoquée ci-dessus, que la réhabilitation de ce bâtiment soit traitée en premier lieu et devienne la figure de proue d'un vaste programme de réhabilitation du Jardin des Plantes qui comprendra plusieurs phases.

En outre, traiter le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes en premier permettra de fournir les premiers éléments d'une médiation de qualité. Il pourrait également servir, pendant que se dérouleront les différentes phases de travaux au sein du Jardin, de

Maison de Projet temporaire - du moins sur une partie de ses surfaces, expliquant précisément en temps réel les grandes campagnes de réhabilitation qui sont en train d'être menées. Maquettes, plans, courtes vidéos pourront illustrer les chantiers en cours.

Quelques éléments de calendrier et financiers :

> PHASE 1 (en cours) :

Portail Sud du Jardin des Plantes /2025/ Coût : 360k€

> PHASE 2 prioritaire :

Étude d'ensemble du Jardin / 2024-2025 / Coût : 112k€ (en cours)

Réfection des réseaux du jardin des Plantes/ 2025-2027 /Coût : 1,309 M€

Réhabilitation complète du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes du Jardin des Plantes /2023-2027/ Coût : 4,250 M€

- 2023 : Programme (réalisé)

- 2024-2025 : Diagnostic archéologique et études (réalisé)

- 2026-2027 : Travaux

Phases suivantes à définir dans le cadre du prochain CPER : suite et fin des travaux de réhabilitation globale du Jardin des Plantes.

D. LE BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE : PORTE D'ENTRÉE VERS L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL UNIVERSITAIRE À MONTPELLIER À TRAVERS LES ARCHIVES, LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE ET MOBILIER

La formidable attractivité du lieu et l'extraordinaire prestige des collections qu'il abrite, en plein cœur de Montpellier, font du Bâtiment historique de la Faculté de médecine un des fers de lance de la stratégie patrimoniale de l'Université de Montpellier. Le projet actuel de demande d'inscription au registre international de l'UNESCO, « Mémoire du Monde », augmentera plus encore, d'une part, l'attrait des visiteurs pour ce lieu, mais aussi les exigences pour mieux conserver et valoriser cet ensemble patrimonial. La complexité architecturale, spatiale et l'entremêlement des usages au sein de ce bâtiment rendent absolument nécessaire, de ce fait, une vision d'ensemble concertée et approuvée de tous.

Aux côtés des activités estudiantines (les enseignements, l'étude, la vie associative, les soutenances de thèse) et administratives (conseils et commissions) qui donnent à ce lieu une grande vitalité, un pôle patrimonial ambitieux verra le jour. Il comprendra un volet collections patrimoniales documentaires (archives et ouvrages) et un volet patrimonial d'anatomie³⁷.

³⁷ Cf. Annexe 7 : Fiches CPER 2021-2027 complémentaires.

1. Faire émerger le périmètre de valorisation UNESCO

La réhabilitation des espaces dédiés aux collections patrimoniales documentaires est à considérer en priorité, d'une part pour terminer les travaux déjà été initiés³⁸, et d'autre part, en raison de la candidature de l'Université de Montpellier, de la Ville, de la Métropole de Montpellier et du Département de l'Hérault au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO. Au-delà du périmètre UNESCO *stricto sensu*, l'idée est également de réhabiliter des espaces muséographiques et documentaires à destination de tous les publics.

a) La salle de lecture

La salle de lecture accueillera les enseignants-chercheurs et les chercheurs dans de bonnes conditions pour leur travail sur les collections patrimoniales documentaires : mise à disposition d'instruments de recherche et ouvrages de référence, de matériel divers pour l'étude des documents préservant leur intégrité. Les chercheurs du patrimoine pourront être reçus en rendez-vous individuels pour un accompagnement à la recherche avec des conservateurs. Les documents seront transférés facilement depuis les espaces de travail interne des bibliothécaires et des espaces de stockage. La question climatique des espaces de conservation et des espaces de consultation sera instruite de manière globale, selon des modalités restant à préciser.

b) Des espaces techniques adéquats

Les bureaux des bibliothécaires, à proximité immédiate de la salle de lecture d'une part, et des espaces de stockage d'autre part, disposeront d'une liaison verticale dimensionnée pour assurer la logistique quotidienne, pour le travail interne sur les collections ainsi que la consultation patrimoniale en salle de lecture. Cet espace de travail sera proche d'une salle modulable équipée informatiquement en vue des projets de numérisation.

Le dimensionnement de ces espaces techniques sera adapté aux effectifs du service des collections patrimoniales documentaires, pouvant accueillir des stagiaires et des renforts ponctuels sur projet.

c) la salle Barthez : présentation d'un florilège du patrimoine documentaire

Depuis son aménagement à l'époque de l'école de santé, la salle Barthez ou Ciméliarque (« trésor des trésors ») abritait les documents les plus précieux de la collection que sont les manuscrits, incunables et ouvrages à planches. L'idée serait d'y présenter des collections originales provenant des fonds patrimoniaux documentaires. La Salle Barthez, par son positionnement dans l'aile sud du Bâtiment historique, constituera un point d'entrée idéal pour se rendre dans la salle de lecture ainsi que dans le musée Atger une fois rénové. Elle sera en outre l'accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite.

d) Le musée Atger retrouvé

Le musée Atger conservera l'ensemble de la collection sur place et présentera une partie des collections selon des rotations afin de respecter les normes de conservation pré-

³⁸ Dans le cadre du CPER 2015-2020, la mise en sécurité des magasins de la Bibliothèque a été lancée.

ventive relatives à ce type de collections. Des meubles à la manière de ce que propose le Musée Ingres de Montauban pourront être élaborés. En souvenir de la muséographie souhaitée par le doyen Giraud dans les années 1950, un meuble témoin pourra être conservé, restauré et montré au public. L'extraordinaire richesse du fonds, tant par ses prestigieux artistes que par la grande variété des genres et des sujets représentés, sera mise en valeur grâce à des expositions-dossiers temporaires avec des focus réguliers. Quelques vitrines pourront occuper le centre de la pièce pour mettre à l'honneur l'œuvre du mois, la thématique choisie en fonction de l'actualité et des événements.

Pour élaborer la muséographie de cette salle, un conseil scientifique, composé de conservateurs, d'experts spécialistes du sujet et d'enseignants-chercheurs de la Faculté de médecine pourra être élaboré. Un parcours pertinent permettant une plongée à la fois dans l'histoire de cette collection, conçue par le collectionneur mécène et montpelliérain, Xavier Atger, et la diversité de ces thèmes, devra en émerger, illustrant le lien avec l'enseignement de la médecine tel qu'il est pratiqué aujourd'hui à la Faculté.



*Musée Atger : Modernisation de la présentation, respectant le principe d'exposition conçu par le Doyen Giraud en référence au mobilier du musée Gustave Moreau.
Conservation d'un meuble-témoin de l'époque Giraud.*



*Nouveau mobilier correspondant aux normes actuelles de conservation, à la manière d'un cabinet d'arts graphiques qui conserve l'entièreté de la collection sur place.
Possibilité de rotations facilitées.
À titre d'exemple : mobilier du cabinet d'arts graphiques du Musée Ingres de Montauban, 2019.*

2. Achèvement du périmètre UNESCO et articulation avec la feuille de route relative aux Archives historiques de la Faculté de médecine

a) La finalisation des travaux des magasins

Les travaux en cours d'achèvement de mise en sécurité incendie des magasins de la bibliothèque ont eu pour conséquence de diminuer de 30 % l'espace de stockage. Cela nécessite l'aménagement de réserves complémentaires dans l'aile ouest du bâtiment historique pour les collections patrimoniale documentaires.

L'attractivité nouvelle que pourrait apporter l'inscription au registre international Mémoire du monde de l'UNESCO suscitera de multiples demandes de consultations et de valorisations. Par conséquent, des espaces à l'extrémité de l'aile ouest répondront à ces besoins accrus de médiation.

b) Le projet pour les archives : réserves, consultation, salles de travail

Le projet de réhabilitation du Bâtiment historique de la Faculté de médecine, issu de l'étude du diagnostic architectural menée par le Cabinet Trabon, prévoit l'aménagement des locaux dédiés à ses archives historiques au niveau R+2 de l'aile Ouest³⁹. Y sont prévus les espaces de conservation ainsi qu'une salle de consultation et le bureau des archivistes, l'ensemble répondant aux normes en vigueur. Cette future organisation permettra à la fois le regroupement des archives actuellement conservées dans six salles distantes ainsi que la proximité immédiate des espaces de conservation avec la salle de consultation et le bureau des archivistes, évitant ainsi des déplacements et variations de température et d'hygrométrie. Il est à noter que ce projet devra faire l'objet d'une validation préalable des Archives départementales de l'Hérault, conformément à la feuille de route relative aux archives historiques de la Faculté de médecine⁴⁰.

c) Espaces techniques mutualisés Bibliothèque et Archives

Concernant le patrimoine « papier » rassemblant à la fois les fonds patrimoniaux documentaires et les archives, les besoins sont similaires et comprendront des espaces de traitement des fonds (quarantaine, dépoussiérage, tri, reconditionnement), d'un espace équipé avec du matériel de prises de vues et de numérisation, et de liaisons verticales et horizontales fluide au sein du bâtiment. L'utilisation de ces espaces sera mutualisée, mis à part ceux destinés à la mise en quarantaine des collections nécessitant un traitement curatif.

3. Vers une bibliothèque patrimoniale

Dans le futur, la bibliothèque universitaire pourrait évoluer vers un concept de bibliothèque patrimoniale rassemblant certains fonds patrimoniaux documentaires de l'Université de Montpellier en centre-ville, pour un lieu de consultation centralisé, à l'instar de la Bibliothèque centrale du Muséum National d'Histoire naturelle.

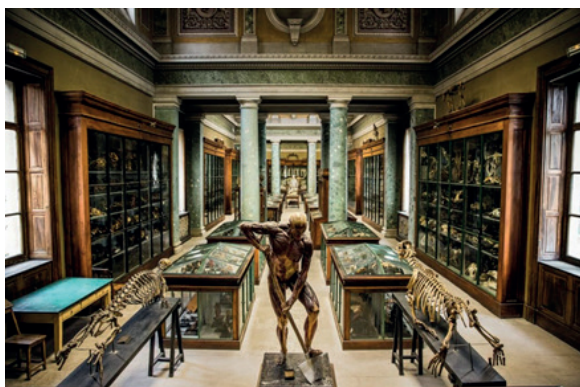
Ce pôle d'excellence autour des sciences patrimoniales s'appuierait sur des compétences particulières, des conservateurs de bibliothèques, des techniciens formés aux signalements de livres anciens et des restaurateurs. Il développerait des thématiques de recherche en partenariat avec des institutions locales, nationales ou internationales et proposerait des bourses de recherches, une programmation scientifique (colloques, journées d'études, conférences). Des projets pourraient être développés en collaboration avec les laboratoires de l'Université de Montpellier autour de l'étude des collections patrimoniales (spectroscopie, chimie, numérique, etc.) pour profiter de dynamiques de recherche internes à l'université, tout en créant de l'innovation dans le domaine des sciences patrimoniales. Cette démarche a déjà été utilisée par le passé (projet BIU/LIRMM/LUPM/IUT de Béziers en 2014 pour recoloriser une gravure historique d'aurore boréale observée à Montpellier en 1737). Ce type de projet serait valorisable dans les actions de médiation de la recherche des sciences patrimoniales à destination des publics scolaires ou du grand public.

³⁹ Cf. Annexe 12 : Feuille de route des Archives historiques de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier.

⁴⁰ Cf. Annexe 13 : Étude de réhabilitation du Bâtiment historique de médecine, Trabon 2021, synthèse.

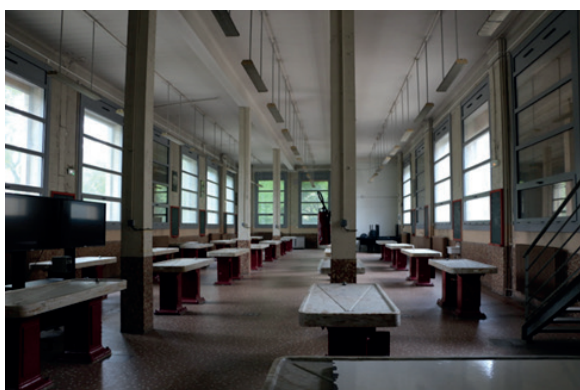
4. La création d'un pôle de valorisation des collections anatomiques

Le Bâtiment historique de la Faculté de médecine de Montpellier abrite une des collections anatomiques les plus remarquables sur le plan national voire européen. Pour valoriser cet ensemble, il est proposé de déployer trois espaces muséographiques proposant une approche différenciée et originale de la diffusion de la connaissance anatomique auprès de différents publics.



Le conservatoire d'anatomie relate l'histoire de l'anatomie et de son enseignement jusqu'à la moitié du XX^{ème} siècle, où se développèrent de nouvelles techniques d'investigation du corps humain. Il présente les questions d'anatomie normale et pathologique. **La muséographie respectera ici le cachet historique du lieu** et l'esprit de sa conception au XIX^{ème} siècle.

Vue d'ensemble du conservatoire d'anatomie



La salle de dissection sera envisagée comme un espace de dialogue avec l'art contemporain. Une programmation régulière d'expositions permettra ainsi de déployer des installations d'artistes sur des sujets en lien avec les thématiques médicales.

Vue d'ensemble de la salle de dissection



La salle « Delmas-Orfila-Rouvière » sera entièrement consacrée à la collection foire du docteur Spitzner, et éclairera le contexte historique de ce témoignage des pratiques de vulgarisation scientifique et de la culture populaire.

Salle Delmas-Orfila-Rouvière, Faculté de médecine de l'Université de Montpellier

Afin de mieux comprendre les différentes phases de travaux qui se dérouleront dans le temps, voici quelques éléments de calendrier et financiers :

> Phase 1 (en cours) :

- Restauration des toitures et des structures de plafond du conservatoire d'anatomie / **2023-2024** / Coût : **520 k€**
- Autres travaux de restauration de toitures, de la coupole et de la verrière de l'amphithéâtre d'anatomie / **2025-2026**/ Coût : **1 200 k€**
- Remplacement du tableau général basse tension du Bâtiment historique de la Faculté de médecine / **2025-2026** / Coût : **300k€**

> Phase 2 : Faire émerger le périmètre de valorisation UNESCO (salle de lecture, espaces bibliothécaires, salles Barthez/Atger, rénovation intérieure de l'amphithéâtre d'anatomie) au sein du projet ForUM

- Salle de lecture et bureaux bibliothécaires / **début 2024- fin 2026** / Coût : **682k€**
- Rénovation intérieure de l'Amphithéâtre d'anatomie/**2025** / Coût : **200k€**
- Traitement muséographique du musée Atger et de la salle Barthez / **2026**/ Coût : **506 k€**

> Phase 3 : Achèvement du périmètre UNESCO. Suite et fin des magasins de bibliothèque. Magasin et salle de consultation des archives. Salles de traitement des livres et des archives. Espace de médiation/pédagogique

- Accessibilité et traitement des circulations aile Boulevard Henri IV/ 2026/ Coût : 1M€
- Projet archives / **2026-2027** / Coût : **810k€**
- Aménagement des espaces de traitement des collections au R+2 / **2026-2027** / Coût : **265k€**
- Aménagement des réserves complémentaires et de l'espace de médiation au R+1 / **2026-2027**/ Coût : **715k€**

À définir au-delà de l'actuel CPER 2021-2027 : Aménager le pôle d'anatomie et moderniser les salles d'expositions temporaires Technè Makrè

5. Le parcours monumental : à la découverte de l'histoire et de l'architecture du Bâtiment historique

Au-delà des collections, le Bâtiment historique est lui-même un monument méritant une mise en valeur à part entière. Aussi sera-t-il proposé un parcours traitant des principaux jalons de son histoire. Seront évoqués sa construction au XIV^{ème} siècle, sa mue en Palais épiscopal au XVI^{ème} siècle et son lien continu avec l'Université, puis son affectation à l'enseignement de la médecine pendant la période révolutionnaire. Les espaces remarquables tels que la salle des Actes, la salle du Conseil, la salle de délibération, le bureau décanal, le *Theatrum anatomicum*, seront expliqués au moyen d'une signalétique pouvant être augmentée d'un support multimédia (borne d'accueil avec plan interactif) ou à partir d'un simple dépliant reprenant le plan et les zones à visiter.

La possibilité de présenter dans le hall d'accueil les maquettes existantes du bâtiment à

travers l'histoire améliorera la compréhension des visiteurs. De même, un code couleur pour distinguer le parcours « collections documentaires », le parcours « collections anatomiques », le parcours « histoire et architecture » pourra être mis en place⁴¹.

III. LE RAYONNEMENT DU PROJET SUR TOUS LES SITES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Au-delà des opérations comprises dans le CPER 2021-2027 évoquées précédemment, de nombreux projets de valorisation du patrimoine historique et des collections sont menés au sein des UFR, Écoles et Instituts.

De façon transversale, toutes les structures envisagent d'améliorer la signalétique pour rendre plus visibles le patrimoine historique et les collections sur chacun des sites. Par exemple, un parcours concernant les œuvres du 1% artistique pourrait être conçu.

A. DES INITIATIVES DANS ET HORS LES MURS SUR LE CAMPUS TRIOLET

Les salles pédagogiques de géologie, récemment réaménagées pour offrir de meilleures conditions de conservation et de mise en valeur des collections, constituent désormais un espace privilégié pour faire découvrir le patrimoine de la Faculté des sciences à un public élargi. De même, la salle pédagogique de zoologie pourrait être ouverte à un public plus large que celui des seuls étudiants. Par ailleurs, un flochage spécifique sur les futures rames de la ligne 5, ou l'installation de fac-similés d'objets et de spécimens issus des collections de la Faculté dans certaines stations, pourraient également contribuer à valoriser ce patrimoine auprès des usagers de la Métropole.

B. LA RÉOUVERTURE DU MUSÉE CIURANA À LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La Faculté de Pharmacie a entamé depuis 2023 des travaux de mise en sécurité de ses locaux. Dans ce cadre, le Musée Albert Ciurana fait peau neuve pour ouvrir au public dans de meilleures conditions de conservation. La mise en caisse et le déménagement des collections pour le chantier a été l'occasion de continuer les étapes d'inventaire avant un redéploiement et une réouverture officielle des locaux au début de l'année 2026. Outre la présentation des collections permanentes deux jours par semaine sur rendez-vous, l'association en charge du musée envisage de dynamiser les espaces à travers la présentation d'expositions itinérantes, proposées entre autres par la Société Historique de Pharmacie.

C. DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ANIMATION DE LA VIE ÉTUDIANTE À LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Partie intégrante du Couvent de la Visitation, siège de la Faculté depuis 1956, la chapelle acquise en 2025 deviendra un lieu emblématique de la vie étudiante, accueillant une programmation régulière de spectacles vivants, incluant notamment des cycles de projections cinématographiques et des représentations théâtrales, sans oublier les activités du club de musique.

⁴¹ Une initiative équivalente est en cours de réalisation pour le Jardin des Plantes, avec pour objectif la structuration et l'harmonisation des informations transmises aux visiteurs.

Elle sera également ouverte au grand public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et pourra ponctuellement accueillir des expositions valorisant le patrimoine historique ainsi que les collections de la Faculté de droit et de science politique ou encore des séminaires de grand rayonnement.

D. LA POURSUITE DE LA DYNAMIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

Parmi les initiatives majeures, on peut souligner le signalement et la valorisation d'un don exceptionnel de manuels scolaires, représentant près de 140 mètres linéaires, reçu en octobre 2024. Ce fonds fera l'objet d'un colloque en 2026, prolongeant ainsi les travaux déjà publiés sur le sujet. Par ailleurs, la redécouverte de la « Petite bibliothèque » de la Faculté d'éducation, précieux témoignage de l'histoire locale de la formation des maîtres, ouvre de nouvelles perspectives pour des actions de valorisation patrimoniale. Une exposition récente consacrée au fonds de films fixes a, quant à elle, permis de révéler la richesse de ce corpus, prélude à une publication scientifique internationale prévue pour 2027. Enfin, la création d'une frise chronologique interactive, conçue en collaboration avec les étudiants de la FDE, illustre l'engagement du CEDRHE en faveur de la médiation scientifique et de la transmission des savoirs.

E. LES 150 ANS DE LA STATION DE SÈTE : POINT D'ORGUE DE LA VALORISATION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

En 2029, la Station méditerranéenne de l'environnement littoral célébrera le 150^e anniversaire de sa fondation. Cet événement constituera une occasion majeure de mettre en lumière son patrimoine historique et ses collections à travers une programmation scientifique et culturelle ambitieuse. Une publication dédiée pourrait également être envisagée pour accompagner cette valorisation.

Dans cette perspective, un travail de fond sera engagé en amont, portant notamment sur l'inventaire, l'étude et la mise en valeur des collections scientifiques. Par ailleurs, l'ensemble des tableaux encore conservés issus du programme décoratif d'origine fera l'objet d'une attention particulière afin d'être pleinement intégré à cette dynamique patrimoniale.

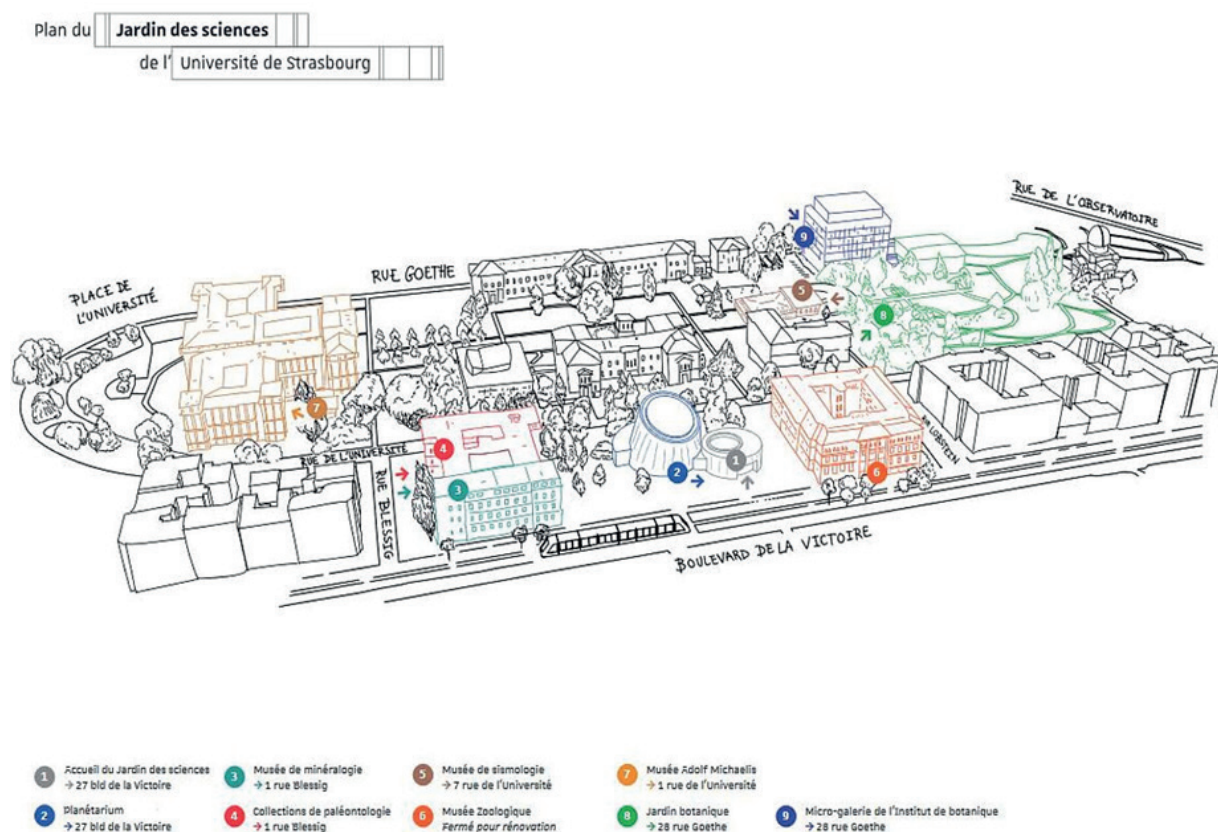
IV. FAIRE REDÉCOUVRIR LA RICHESSE DES COLLECTIONS : L'OFFRE POUR LES PUBLICS

A. UN CIRCUIT AUTOUR DES SCIENCES ET DES PATRIMOINES MONTPELLIÉRAINS AU CŒUR DE LA CITÉ : L'ARTICULATION ENTRE LES TROIS SITES

À l'instar du Jardin des Sciences de Strasbourg et de la future Citadelle de la Connaissance à Barcelone, ForUM fera émerger un quartier autour de plusieurs sites où le visiteur aura la possibilité de démarrer son parcours par l'un des sites notables et de poursuivre en autonomie selon son choix.

Un point d'accueil sera aménagé afin de donner les premiers éléments d'informations et d'orientation. Un seul support récapitulera l'ensemble de l'offre et un plan par zone colorée

distincte guidera le visiteur. Les espaces muséographiques de l'Institut de botanique, du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes et du Bâtiment historique de médecine seront tout à la fois indépendants les uns des autres et complémentaires dans leur discours.



Plan du Jardin des Sciences de Strasbourg (<https://jardin-sciences.unistra.fr/visite/informations-pratiques>)

Le plan ci-dessus illustre cette logique de quartier avec des modules de visite indépendants et rassemblés sous une seule et même enseigne, le Jardin des Sciences. Dans cette organisation, seule l'entrée du Planétarium est payante.

B. CRÉER DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ET DE QUALITÉ

Bien que l'Université de Montpellier propose déjà un large éventail de manifestations valorisant ses collections, le développement d'une offre plus diversifiée et innovante apparaît souhaitable. Du côté de la bibliothèque patrimoniale, l'instauration de rendez-vous réguliers tels que « **Un café autour d'une œuvre** » pourrait enrichir cette dynamique. Ce format consisterait en la présentation d'un ouvrage par un conservateur, un chercheur, un enseignant chercheur, un enseignant ou même un étudiant, suivie d'un moment convivial autour d'un café, propice aux échanges avec le public.

L'objectif est de concevoir des formats souples, interactifs et accessibles à une grande variété de publics. Pour les publics de niveau recherche, ces rencontres pourraient également servir de tremplin à l'émergence de projets scientifiques, tant au sein de l'Université qu'en collaboration avec d'autres institutions

1. La programmation d'expositions temporaires pour tous les publics

En cohérence avec la diversité des collections de l'Université de Montpellier, le programme des expositions temporaires sera transversal et abordera des sujets mettant en valeur plusieurs types de collections. Sur les modèles d'expositions passées, telles « 14/18. Médecine au champ d'honneur », « Feuilles d'herbe », « Enseigner les Sciences » ou « Corps à Cœur », les salles d'expositions temporaires du Bâtiment historique (dites « Technè Makrè ») continueront de faire dialoguer les fonds patrimoniaux documentaires, le patrimoine mobilier et les archives.

Sur le modèle initié par la DCSPH dès sa création, les expositions seront au rythme de deux par an, l'une portant plus spécifiquement sur les collections, l'autre sur un dialogue proposé entre les collections et l'art contemporain⁴².

En complément des salles Technè Makrè, idéales pour déployer la programmation temporaire, des zones de rotation régulières seront ménagées dans les espaces muséographiques pérennes du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, de l'Institut de botanique mais aussi dans le cabinet d'arts graphiques Xavier Atger, afin de varier les sujets et les collections présentées.

La programmation événementielle, sur le modèle de tout équipement culturel ou patrimonial, permettra de renouveler l'intérêt du public pour ces lieux de visite⁴³.

De multiples sujets pourront être abordés au cours des prochaines années :

- Un cycle sur les grandes figures de l'Université de Montpellier donnera lieu à des **expositions monographiques** qui pourront être accompagnées de collaborations scientifiques. À titre d'exemple, une exposition sur François Gigot de **Lapeyronie** permettrait de croiser le fonds Lapeyronie des Archives départementales de l'Hérault avec celui de l'ancienne École de chirurgie versé aux archives de la Bibliothèque universitaire historique de médecine.

- Les différentes actions menées par la DCSPH, comme les restaurations ou les projets de numérisation, seront l'occasion de présenter **les « coulisses des collections »**.

Ainsi, la numérisation du fonds de l'historiographe de Louis XIV Samuel **Guichenon**, réalisée entre 2018 et 2025 justifie l'organisation d'une exposition portant non seulement sur la typologie particulière de ce corpus (documents généalogiques), mais aussi sur la vaste opération qui fut menée pour veiller à sa conservation et à sa mise en valeur.

Le traitement actuel des archives historiques de la Faculté de médecine contribuera par ailleurs certainement à faire émerger de nombreux sujets, à l'instar de la figure d'Émile Jeanbrau, pionnier de la transfusion sanguine pendant la Première guerre mondiale, dont l'action est particulièrement bien documentée.

- Des expositions présentant les **fonds en lien avec les disciplines enseignées et les recherches menées à l'Université** trouveront leur place dans cette programmation.

L'observation du ciel, par exemple, est un sujet scientifique récurrent dans la recherche montpelliéraine. Les écrits, les témoignages mais aussi les collections universitaires en

⁴² « Vegetal Art Collection », un exemple récent de dialogue entre l'artiste Ursula Caruel et les collections de l'herbier de l'Université de Montpellier, présenté à l'espace Dominique Bagouet du 1er octobre 2024 au 5 janvier 2025, illustre bien les sources d'inspiration que peuvent représenter les collections universitaires pour un artiste.

⁴³ Cette programmation pourra bénéficier de la publication semestrielle d'un livret, à l'instar de ce qui était réalisé par la DCSPH entre 2015 et 2020 et qui a été interrompu à partir de la période COVID.

témoignent. Les instruments scientifiques, provenant de la Société royale des Sciences, pionnière de ces observations à Montpellier, dialogueraient avec de nombreux ouvrages tels les Histoires et Mémoires de ladite Société, ou divers textes parfois inédits. Plus insolite serait la présentation de planches monumentales, conservées à la BU Sciences, provenant de l'Atlas photographique de la lune édité par Loewy et Puiseux à la fin du XIX^{ème} siècle, composé de grandes héliogravures illustrant les différents cratères de la lune.

- Un cycle d'expositions associant **Art, livres et Sciences**, conçu en collaboration avec le service Art & Culture de la Direction de la vie des campus et le service commun de documentation, apportera un autre regard sur les collections. Par exemple, les œuvres de Suzy Lelièvre, installations exploitant les propriétés du sable, pourraient ainsi entrer en résonance avec les collections géologiques et les opérations de modélisation expérimentale menées à Géosciences ainsi qu'avec le fonds documentaire patrimonial ou courant sur ces sujets.

2. Stimuler la recherche

En parallèle, les services patrimoniaux de la DCSPH, grâce aux réaménagements des réserves et de leurs espaces de travail, pourront approfondir l'étude des collections documentaires et valoriser de nouvelles thématiques jusque-là inconnues du grand public ou jusqu'à maintenant restées confidentielles. Ce travail pourrait se faire avec l'appui de chercheurs en résidence qu'on chargerait de travailler sur le contexte historique de production d'un fonds avec publication d'un article sur le sujet, pour accompagner le traitement documentaire effectué par les équipes de bibliothèque et des archives. Ce travail pourrait se faire dans le cadre thématique des plans de conservation partagé auxquels l'Université de Montpellier participe au niveau national (médecine, pharmacie, biologie végétale...).

Au-delà des expositions, le dynamisme de la recherche et de l'étude des collections ouvrira la voie à l'organisation de colloques et de rendez-vous plus réguliers avec les enseignants-chercheurs et chercheurs. Sur le principe d'une rencontre mensuelle, des invitations à venir participer à des conférences données par les conservateurs de la bibliothèque et/ou des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, spécialistes sur un sujet ou une œuvre emblématique de la collection, participeront de cette dynamique d'ouverture du patrimoine universitaire vers le grand public.

3. Une programmation élargie ludique et festive

Aux côtés d'expositions d'envergure et de programmes scientifiques de qualité, une programmation plus ludique et festive pourra être développée afin d'attirer un plus large public. Concerts, visites théâtralisées ou animations jeunes publics de type chasse aux trésors ou escape game pourront être déployés à l'instar des actions proposées par la Métropole dans le dossier de labellisation Pays d'art et d'histoire.

C. DÉVELOPPER DES OUTILS DE VISITE

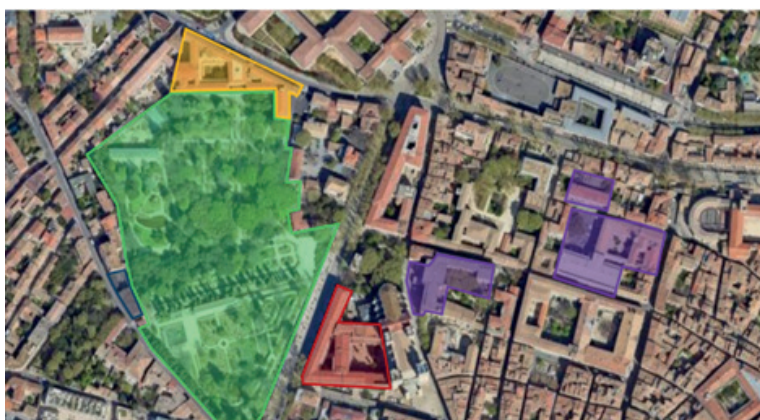
L'enjeu, une fois tous les sites ouverts (l'espace muséographique de l'Institut de botanique, le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes et les zones de visites au Bâtiment historique), sera de maintenir une vive synergie entre eux. Le public devra toujours être encouragé à se rendre régulièrement sur les trois sites. Aussi, la coordination de la

programmation sur les trois sites, sera indispensable, et l'effet de renvoi, d'échos sera recherché. Des messages intégrés dans les supports de communication instilleront l'idée d'une offre commune, à compléter en se rendant dans les trois lieux. Une actualité, une exposition portant par exemple sur une plante médicinale, invitera le visiteur à aller compléter sa connaissance sur le sujet en se rendant, par exemple, au Droguier de la Faculté de pharmacie, ou encore à la Faculté de droit en ce qui concerne l'histoire de l'Université et de son enseignement depuis le Moyen-âge.

1. Renforcer la signalétique existante

Les différentes consultations qui ont été menées en interne lors de l'élaboration du présent schéma directeur ont fait remonter la nécessité de revoir rapidement la signalétique d'ensemble.

ForUM constituera la nouvelle bannière à partir de laquelle on orientera le visiteur. Une identité graphique sera trouvée avec des éléments visuels reconnaissables pour distinguer chaque entité. Ainsi, à l'entrée de chacune d'elles, un plan d'ensemble sera rappelé avec des zones de couleur pour permettre au visiteur de se repérer dans le périmètre défini (ci-dessous représenté).



Vue aérienne du quartier où seront déployés les espaces d'exposition du projet ForUM (centre-ville)

Vert : le Jardin des Plantes

Bleu : le bâtiment de l'Intendance

Jaune : l'Institut de botanique

Rouge : le bâtiment historique de la Faculté de médecine

Violet, la Faculté de droit et de science politique

Une fois ce premier élément de situation globale rappelé à l'utilisateur, une information plus fine sera disponible pour chaque bâtiment, soit sous la forme d'un plan dépliant avec un plan par niveau, soit sous la forme de QR Code.

2. Élaborer une plaquette de visite unifiée

Dans le contexte d'une offre présente dans plusieurs lieux, on comprendra tout l'intérêt de concevoir une plaquette de visite unique où apparaîtra, en exergue, le nom donné à cet ensemble de lieux, (ex : Parcours de visite ForUM), un chapeau introductif qui explique brièvement la raison d'être de cet ensemble, les informations pratiques récapitulées par lieu et un court descriptif des espaces permanents. L'actualité pourra être glissée dans le même document sous la forme d'un QR-Code ou sous la forme d'une distribution indépendante de flyers récapitulant de manière synthétique toute l'actualité : l'œuvre du mois dans l'une des vitrines du parcours permanent de l'Institut de botanique, l'exposition temporaire dans les espaces Technè Makrè, ou encore l'animation de l'espace d'interprétation du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes.

3. Donner une place pertinente au multimédia

Les multimédias s'invitent massivement dans les espaces d'exposition et de médiation culturelle depuis une vingtaine d'années. La panoplie des outils s'étend d'une simple tablette tactile aux espaces d'immersion complets, sur le principe d'une réalité augmentée via des casques en passant par des effets spéciaux (animation vidéo sur des objets exposés) ou au moyen de vidéo projections diffusées dans les espaces, tels que les expositions immersives des Carrières de lumière aux Baux de Provence ou les Ateliers de lumière à Paris.

Une réflexion collective sera indispensable pour pondérer la mise en place de tels supports, afin qu'ils soient utilisés à bon escient. Il convient en effet de rappeler que la gestion des multimédias est particulièrement chronophage et coûteuse au point que certains équipements culturels doivent créer un poste à demeure pour leur maintenance.

Ainsi, un simple feuillet numérique⁴⁴ pourra être employé dans des espaces présentant du patrimoine documentaire, tandis que des modélisations 3D serviront de supports pédagogiques pour comprendre par exemple l'architecture d'une plante en complétant la présentation d'une planche d'herbier.

D. UNE OFFRE CONCERTÉE ET DIVERSIFIÉE À DESTINATION DES SCOLAIRES

Les questions de l'accueil des scolaires, de leur accès à certaines collections en fonction de leur classe ou cycle scolaire, et de manière générale du rôle de l'Université dans le dialogue Science-Société conditionnent l'élaboration approfondie d'ateliers.

Le jeune public, des tout petits aux primaires pourront prioritairement être accueillis dans les espaces de l'Institut de botanique et du Jardin des Plantes, tandis que le Bâtiment historique sera plutôt dédié aux élèves de collège et lycée.

Les acteurs potentiels en matière de médiation scientifique et culturelle sont nombreux à l'Université de Montpellier. Pour réfléchir à l'offre à destination des publics scolaires, il sera ainsi utile de faire travailler de manière transversale les services de culture scientifique de la DCSPH, en lien avec le dispositif UniverlaCité, l'équipe du Jardin des Plantes et la communauté universitaire dans son ensemble, en particulier les chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants ou étudiants de la Faculté d'éducation, des deux masters de médiation scientifique à la Faculté des sciences, mais aussi d'autres UFR, écoles et instituts, des services (le SCD par exemple) ou structures de recherche pouvant contribuer à cette dynamique.

1. La création de supports pour des visites en autonomie

Il y aura, en premier lieu, des supports disponibles dans les espaces d'exposition, tels que des livrets de visite, des livrets jeux ou des quizz. Le fait scientifique y sera présenté mais également l'aspect patrimonial des collections selon une logique « patrimoines et sciences » qui sera le fil conducteur. Grâce à ces supports, les enseignants pourront faire découvrir les collections à leur élèves en autonomie.

⁴⁴ Dispositif numérique de médiation permettant de consulter sur tablette un document numérisé, page après page.

2. L'élaboration d'ateliers

La visite effectuée, un deuxième temps d'appropriation des thématiques évoquées par les collections sera proposé, dans des ateliers adéquats réalisés en demi-groupe. Ces derniers pourront tout aussi bien prendre la forme d'ateliers de médiation scientifique ou développer une expérience plus sensible des collections, avec des manipulations de fac-similés par exemple.

Le tableau ci-dessous présente une première trame d'élaboration d'ateliers qui croiserait les segments des publics, les différents acteurs énoncés et une typologie de thématiques pour des initiatives dans ou hors les espaces muséographiques. L'objectif est de faire du périmètre ForUM un point d'ancrage initial pour les ateliers d'éducation et de médiation scientifique. Ce lieu servira de passerelle vers d'autres sites universitaires, où ces ateliers, portés par la communauté académique, pourront être déployés directement au cœur des espaces d'enseignement et de recherche. Certaines rubriques seront complétées à terme.

EXEMPLES DE DÉCLINAISONS D'ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Types de public → Thématique ↓	PRIMAIRE	SECONDAIRE (Collèges/lycées)	POUR ÉTUDIANTS ou réalisés par les étudiants à des fins de des scolaires
BOTANIQUE	Dans l'exposition	Dans l'exposition	Dans l'exposition
SCIENCES NATURALISTES	... Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. La classe promenade : balade au JDP + fabrication d'un mini herbier Acteurs : JDP/FDE 2. Les ateliers Litterature (déjà existants) Acteurs : services de CS de la DCSPH	... Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. Les mystères de Montpellier Acteurs : JDP/CAUE 34 2. Visite du Jardin des Plantes sur 3 thématiques dont plantes aromatiques et arbres remarquables Acteurs : Jardin des Plantes 3. Street science, plus verte la ville Acteur : FDS	... Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. Ateliers et projets tutorés du master Mediaccess Acteurs : JDP/FDS 2. Visite du Jardin des Plantes sur 3 thématiques dont plantes aromatiques et arbres remarquables Acteurs : Jardin des Plantes
ÉCOLOGIE	Dans l'exposition	Dans l'exposition	Dans l'exposition
ADAPTATION	...	...	...
CLIMAT	Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. Exposition Biodiversité de l'invisible Acteur : FDS 2. Atelier détection de microplastiques dans l'eau Acteur : UniverlaCité	Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. Exposition Biodiversité de l'invisible Acteur : FDS 2. Atelier détection de microplastiques dans l'eau Acteur : UniverlaCité 3. Ateliers déployés par les jardiniers botaniques montrant l'évolution de l'adaptation des espèces au JDP	Dans l'atelier ou hors-les-murs Balade géolocalisée dans le cadre du label SAPS

Types de public →	PRIMAIRE	SECONDAIRE (Collèges/lycées)	POUR ÉTUDIANTS ou réalisés par les étudiants à des tination de des scolaires
Thématique ↓			
ANATOMIE	Dans l'exposition Petit anatomiste Acteurs : DCSPH/ Fdm/ FDE Dans l'atelier ou hors-les-murs ...	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs Acteurs : DCSPH/Fdm	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs Acteurs : DCSPH/Fdm
SCIENCES ET TECHNIQUES	Adapté à chaque niveau • de la plante au parfum : découverte des plantes aromatiques - production d'un extrait ou huile essentielle - loto des odeurs - assemblage création de parfums ou accords simples • ateliers de chimie : ph acidité/ basicité, chimie magique, matériaux innovants, pigments, colorants, application high-tech et santé, cycle de l'eau		
HISTOIRE ET DROIT	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs ...	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs 1. Juridicité propose des échanges hors les murs et des ateliers autour du Droit Acteurs : FDD 2. Visite du Jardin des Plantes sous l'angle historique (fran- çais et anglais) Acteurs : Jardiniers du Jardin des Plantes	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs Visite du Jardin des Plantes sous l'angle historique (fran- çais et anglais) Acteurs : Jardiniers du Jardin des Plantes
TRANSVERSAL	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs Les contes du projet SAPS	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs Parcours d'intrigue scientifique UM Via des Sciences Acteurs : UM 3M	Dans l'exposition ... Dans l'atelier ou hors-les-murs ...

V. MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR : COMMENT FONCTIONNER ?

A. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION

Afin de mener les opérations de valorisation détaillées ci-dessus, plusieurs options sont à envisager en matière de renfort en ressources humaines.

L'accueil et la surveillance générale des espaces ouverts au public :

La convention de partenariat entre la Métropole et l'établissement, pour la mise à disposition par la collectivité d'agents d'accueil et de surveillance du Jardin des Plantes, pourrait être étendue à la surveillance des salles ouvertes au public sur les autres sites, que ce soit à l'Institut de botanique, au Bâtiment historique ou au Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes.

L'accueil et l'animation de groupes :

Concernant l'animation de l'offre en matière de médiation culturelle et scientifique ou de visites guidées, le recours à des étudiants en master de médiation scientifique à la Faculté des sciences ou à la Faculté d'éducation pour monter les ateliers, l'appui des deux services de culture scientifique déjà existants au sein de la DCSPH ou l'établissement d'une convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de Montpellier Méditerranée, sur le modèle de celle qui existe avec la Faculté de médecine, généralisée à l'échelle de l'Université, semblent être plusieurs options viables.

Outre toutes ces possibilités de renfort à moyens constants, la création d'un poste permanent de médiateur culturel permettant de coordonner l'ensemble de l'offre, de créer des ateliers, de gérer des plannings, de réaliser l'interface avec les enseignants et de suivre les réservations apparaît indispensable.

B. POUR QUEL BUDGET CIBLE ?

La valorisation du patrimoine mobilier, des fonds patrimoniaux documentaires et des archives impliquera un financement un peu plus important en matière de conservation-restauration mais également dans le domaine de l'événementiel.

En effet, un chantier des collections sera nécessaire en parallèle des travaux d'aménagement muséographique de la salle de l'Institut de botanique, afin de préparer, non seulement intellectuellement, mais aussi physiquement, les objets et documents patrimoniaux qui auront été sélectionnés.

Des moyens pourront par ailleurs être alloués pour la réalisation d'une à deux expositions annuelles, avec la publication de catalogues. Une enveloppe spécifique pour la réalisation des ateliers de médiation culturelle et scientifique qui se tiendront au sein des espaces du Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes devra être sanctuarisée chaque année.

Par ailleurs, le dynamisme porté par la création de ForUM devrait attirer de nouvelles initiatives de mécénat. La recherche de mécénat pour la promotion des actions de valorisation patrimoniale portée par l'Université de Montpellier pourra être un objectif à développer par la Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique. Le développement d'une politique tarifaire, en complément de la recherche de subventions via les réponses aux appels à projets relatifs au patrimoine historique ou à la médiation scientifique, constituerait enfin un autre vecteur de ressources financières.

Pour contribuer à ce projet fédérateur, des moyens complémentaires devront être apportés par les UFR, écoles et instituts, ainsi que par les partenaires externes.

Conclusion :

À l'initiative de l'Université de Montpellier, et en étroite collaboration avec ses partenaires – la Région Occitanie, la Ville et la Métropole de Montpellier –, un constat partagé s'est imposé : la nécessité de dresser un état des lieux complet du patrimoine universitaire et de définir des axes stratégiques pour sa préservation et sa valorisation sur les dix prochaines années.

De cette réflexion est né un projet inédit : ForUM.

ForUM représente une opportunité unique de révéler un patrimoine universitaire exceptionnel, d'explorer les savoirs scientifiques de manière à la fois rigoureuse et accessible, et d'ouvrir l'université à tous les publics. Il favorise les échanges, les rencontres et l'éveil de la curiosité.

Tous les ingrédients sont réunis pour que ce projet d'envergure ouvre une nouvelle page de l'histoire des sciences et de leur contribution à l'identité culturelle de la ville, dans une dimension « science avec et pour la société » à Montpellier.

ANNEXES

1. Cartographie des collections
2. La DPI en quelques chiffres
3. Données de fréquentation des publics à l'UM, 2015-2022
4. Convention Ville de Montpellier et Université de Montpellier ouverture au public du Jardin des Plantes, 2017 (renouvellement d'une convention de 2002)
5. Accord cadre de culture et de culture scientifique entre la Ville, La Métropole et l'Université de Montpellier, septembre 2021.
6. Convention de partenariat éducatif, scientifique et culturel du Rectorat et de l'Université de Montpellier, 18 décembre 2020.
7. Fiches CPER 2021-2027 complémentaires
8. Chronologie ForUM
9. Étude du Jardin des Plantes, D. Larpin 2003
10. Étude globale du Jardin des Plantes, 2025
11. Avant-projet sommaire pour le Bâtiment de l'Intendance du Jardin des Plantes, Trabon 2024
12. Feuille de route des Archives historiques de la Faculté de médecine Sde l'Université de Montpellier
13. Étude de réhabilitation du Bâtiment historique de médecine, Trabon 2021, synthèse

GLOSSAIRE

AAP : Appel à projets

ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ACMH : Architecte en chef des Monuments historiques

AD34 : Archives départementales de l'Hérault

AMCSTI : Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle

ANR : Agence nationale de la recherche

BIU : Bibliothèque interuniversitaire

BU : Bibliothèque universitaire

BUHM : Bibliothèque universitaire historique de médecine

CAOA : Conservateur des antiquités et objets d'art

CAUE 34 : Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault

CCFr : Catalogue collectif de France

CCSTI : Centre de culture scientifique, technique et industrielle

CEDRHE : Centre d'Études, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Éducation

CIAP : Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CNAM : Conservatoire national des arts et métiers

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CPER : Contrat de plan État-Région

C2RMF : Centre de recherche et de restauration des musées de France

DAGI : Direction des affaires générales et institutionnelles

DCSPH : Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique

DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DIPA : Direction de l'innovation et des partenariats

DPI : Direction du patrimoine immobilier

DOR : Delmas-Orfila-Rouvière

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DRARI : Direction régionale académique de la recherche et de l'innovation

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DSIN : Direction du système d'information et du numérique

DUA : Durée d'utilité administrative

EAC : Éducation artistique et culturelle

ECSITE : European network of sciences centres and museums

ENSAM : École nationale supérieure de l'architecture de Montpellier

ESBAM : École supérieure des beaux-arts de Montpellier

ENSCM : École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier

EPE : Établissement public à caractère expérimental

ETP : Équivalent temps plein

FDE : Faculté d'éducation

FDS : Faculté des sciences

ICOM : International council of museums

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

IMAG : Institut montpelliérain Alexander Grothendieck

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

IRD : Institut de recherche pour le développement

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

ISEM : Institut des sciences de l'évolution de Montpellier

IUT : Institut universitaire de technologie

JANE : Journées d'accueil des nouveaux étudiants

JEP : Journées européennes du patrimoine

LMGC : Laboratoire de Mécanique et Génie Civil

LPR : Loi de Programmation de la Recherche

MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

MH : Monument historique

MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

MOCO : Montpellier contemporain (Musée d'art contemporain de Montpellier)

OREME : Observatoire de Recherche Montpelliérain de l'Environnement

OTM : Office de tourisme de la Métropole de Montpellier

PATSTEC : Patrimoine scientifique et technique contemporain

PMR : Personne à mobilité réduite

PSBC : Plan de sauvegarde des biens culturels

PSC : Projet scientifique et culturel

PSTN : Patrimoine scientifique, technique et naturel

PUEM : Pôle universitaire européen de Montpellier

SAHSA : Service des archives historiques, scientifiques et administratives

SAPS : Science avec et Pour la Société

SCD : Service commun de documentation

SCDI : Service de coopération documentaire interuniversitaire

SCIUO-IP : Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

SCPD : Service des collections patrimoniales documentaires

SMEL : Station méditerranéenne de l'environnement littoral

SPEG : Service du patrimoine écrit et graphique

SPH : Service du patrimoine historique

SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

SRESRI : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

SUDOC : Système universitaire de documentation

TGBT : Tableau général basse tension

UE : Unité d'enseignement

UEI : UFR, Écoles et Instituts

UM : Université de Montpellier

UMAC : Comité international pour les Musées et collections universitaires

UM1 : Université Montpellier 1

UM2 : Université Montpellier 2

UMR AMAP : Unité mixte de recherche Botanique et Modélisation de l'Architecture des Plantes et des végétations

UPV : Université Paul Valéry Montpellier

VPAH : Ville et pays d'art et d'histoire (label ministère de la Culture)

